

LE SPORT

Savard croit que Perron servirait bien les Nordiques

♦ Serge Savard, du Canadien, prend au sérieux la possibilité de voir Jean Perron devenir directeur général des Nordiques et affirme qu'il serait heureux de l'avoir comme confrère. Selon lui, Perron a des qualités qui serviront bien l'organisation des Nordiques.

Page S-2

LE SOLEIL

JEUDI 2 JUIN 1988
QUÉBEC, 92^e année, no 154

76 pages, 5 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3.00\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢



Pas d'entente spectaculaire

♦ Le quatrième et probablement dernier sommet Reagan-Gorbatchev s'est achevé hier à Moscou sur une note mitigée, sans aucune entente spectaculaire. Le numéro un soviétique s'est plaint que cette rencontre ait été remplie « d'occasions ratées », à cause de ce qu'il a appelé les contradictions de la politique américaine. Il s'est malgré tout dit heureux qu'elle ait permis de faire grimper « d'un échelon ou deux » les relations entre Moscou et Washington. Pour sa part, le

président Reagan, qui s'est refusé à toute concession sur son programme de la « guerre des étoiles » et qui a surtout fait campagne en faveur du respect des droits humains en URSS, a déclaré que ses interventions ne devaient pas être interprétées comme une volonté d'ingérence dans les affaires intérieures soviétiques.

Page B-5



UN MONUMENT HISTORIQUE DISPARAÎT



À Saint-François de l'île d'Orléans

De la petite église datant de 1749 qui avait été rénovée au cours des dernières années au coût de \$700,000, il ne reste que les murs, quelques heures après qu'une automobile ait heurté sa façade pour exploser et provoquer l'incendie.

La petite église est détruite par l'explosion d'une voiture

♦ Il y a trois ans, quand une voiture avait enfoncé le mur de l'église de Saint-François de l'île d'Orléans, nécessitant des réparations de plus de \$700,000 on croyait bien que cet immeuble historique, qui pourtant en avait

par Michel TRUCHON

vu de toutes les couleurs pendant trois siècles, ne pouvait subir d'outrage plus important. Pourtant l'impensable s'est produit hier, quand une autre automobile est venue heurter la façade de l'église, a explosé et que les flammes se sont communiquées au temple pour, en l'espace de quelques minutes seulement,

rendre impossible toute tentative d'extinction et détruire tout ce qui pouvait brûler dans l'édifice.

Des voisins ont bien essayé d'intervenir, remorquant notamment avec un tracteur jusque sur le stationnement voisin la petite Honda dans laquelle le conducteur était resté emprisonné « comme une bûche dans un foyer », mais leurs efforts ont été inutiles. En quelques instants le feu s'était propagé à l'intérieur de la petite église datant de 1749 et, quelques minutes après l'arrivée des pompiers de Saint-Jean et de Sainte-Famille, le clocher s'écroulait.

L'alerte a été donnée par l'épouse du sacristain, éveillée elle

aussi par le fracas de l'automobile s'écrasant contre le mur de l'église, le bruit de l'explosion et la sirène d'alarme. Tout ce que les premiers citoyens essayant d'intervenir ont réussi à faire a été de sauver les Saintes Espèces, pendant que l'on essayait vainement d'éteindre les flammes consumant la voiture avec des extincteurs.

Personne ne trouve à redire contre le travail des sapeurs-pompiers. Le maire de Saint-François, M. René Dion, a dit que l'intervention des pompiers des localités voisines avait été fidèle aux délais prévus, soit moins de dix minutes. Constatant l'ampleur de l'incendie et le besoin d'une grande échelle, on a d'abord fait appel aux pom-

piers de Beauport, mais ceux-ci ont rencontré des problèmes de sorte que leur camion ne pouvait circuler à plus de 20 kilomètres à l'heure. Si bien que l'on a été obligé de demander l'aide des pompiers de Québec.

« Mais peu importe les forces qu'on aurait pu déployer, il n'y avait rien à faire pour sauver l'église, le feu s'est propagé trop rapidement. Au début, nous avons concentré nos efforts pour sauver les maisons voisines, car nous avions peur d'une conflagration.

Lire A-2, ÉGLISE...

Autres textes et photos aux pages A-4, A-5 et A-8

L'îlot St. Patrick Québec reçoit le feu vert

♦ Les riverains de l'îlot St-Patrick viennent d'essuyer un revers important alors que la cour supérieure vient de rejeter l'action entreprise par cinq citoyens de la rue de la Tour. En même temps, la cour a maintenu le plaidoyer de la défenderesse, la ville de Québec, et accueilli l'intervention du groupe Gagnon Citicom Inc.

par Pierre MARTEL

Dans un long jugement de 48 pages, le juge Jean Moisan rejette toutes les prétentions des demandeurs qui attaquaient deux règlements de la ville ayant modifié le zonage d'un vaste terrain connu sous le nom d'îlot St-Patrick. La décision de la cour a pour résultat de donner raison à la ville de Québec sur toute la ligne.

À la suite d'une longue analyse, le juge Moisan rejette un à un les motifs de nullité soulevés par les demandeurs, soit André Juneau, France Amyot Richard,

Madeleine Ferron, Victor Fortier et Jean-Jacques Giroux. Les principaux motifs invoqués étaient le favoritisme de la ville en faveur de Gagnon-Citicom, l'illégalité du zonage parcellaire, la violation du droit constitutionnel au référendum et diverses illégalités.

Par ailleurs, le jugement Moisan fait exception à la pratique générale voulant que le rejet de l'action des riverains devrait entraîner le paiement des dépenses des parties adverses. Il stipule que chaque partie paiera ses frais.

« Il n'y a pas lieu de décourager des citoyens de bonne foi, plaident pour eux et pour un bon nombre de citoyens de leur quartier dans ce qu'ils croient être l'intérêt du public en leur imposant les frais des parties adverses. Ils auront assez à supporter leurs propres frais qui ne sont pas minces, vu la durée du procès et tous les efforts qu'ils y ont engagés », peut-on lire.

Lire A-2, FEU VERT...

Édito: Jugement à la portée très lourde

Page B-4

Cofondateur du RN Le Dr René Jutras tué à son domicile

♦ VICTORIAVILLE (PC) - Le vol serait le mobile du meurtre du Dr René Jutras, de Victoriaville, une personnalité bien connue dans le domaine médical et politique à travers la province, qui a été abattu de plusieurs balles à sa résidence mardi soir. Son agresseur aurait pris la fuite avec un maigre butin de \$130.

Le meurtre de l'imminent pédiatre de 65 ans, qui est présumé l'oeuvre d'un jeune sans-emploi de Victoriaville, a soulevé l'indignation de la communauté médicale régionale et de ses nombreux amis.

Arrêté à 7h30 hier matin dans un motel de Drummondville, Sylvain Lamoureux, 24 ans, de Victoriaville, a été formellement ac-

cusé de meurtre en fin d'après-midi, au palais de justice d'Arthabaska.

Lire A-2, JUTRAS...



Le Dr René Jutras, en 1966, lors d'une assemblée du Ralliement National.

La panne du 18 avril Le Québec plongé dans le noir par une vis mal serrée?

♦ MONTREAL (PC) - Une vis mal serrée dans une insignifiante borne de contact d'un ordinateur au centre de contrôle de Montréal serait la cause de la panne d'électricité qui a plongé le Québec dans le noir, le 18 avril, et engendré des pertes de l'ordre de \$18 millions à Hydro-Québec, rapporte un quotidien de Montréal dans son édition d'aujourd'hui.

M. André Laporte, chargé de

remettre le rapport final sur la panne au ministre John Ciaccia hier, et cité par le journal, a expliqué qu'il aurait suffi que la vis en question soit serrée d'un quart de tour de plus pour éviter la catastrophe.

Le 18 avril vers 20h, quand la station d'Arnaud, non loin de Sept-Îles, cesse de fonctionner en raison d'une accumulation de neige mouillée et de glace sur les

Lire A-2, PANNE...

LE SOMMAIRE

Annonces classées	E-1 à E-9
Arts	C-1 à C-5
Bridge	E-5
Crayons de soleil	B-6
Décès	E-11
Économie	D-1 à D-7
Editorial	B-4
Horoscope	E-5
Monde	B-5 à B-9
Mots croisés	E-2
Mot mystère	E-2
Où aller à Québec ...	C-4
Région	B-1 à B-3

LA MÉTÉO

Nuageux avec possibilité d'averses. Maximum de 14. Demain: nuageux avec éclaircies.

Détails, page E-1

Mort du bambin attrapé à la gorge par un chien

♦ Le petit Francis Juneau, âgé de 17 mois, du boulevard Talbot à Charlesbourg, qui a succombé, hier matin, aux blessures subies mardi soir quand le chien du voisin l'a attrapé à la gorge, est la première victime d'une attaque de ce genre, dans la région de Québec, depuis un grand nombre d'années. Les détectives de Charlesbourg poursuivent leur enquête pour déterminer les circonstances du drame survenu en fin d'après-midi avant-hier. En attendant, la bête impliquée, un croisé de berger allemand et de malamuth, âgée de cinq ans est gardée à la Société protectrice des animaux de la rue Gallilée, dans le quartier Duberger de Québec, le temps que l'on établisse si elle est atteinte de la rage, ce qui semble fort peu probable étant donné son comportement. Le père du jeune Francis, M. André Juneau n'écarte pas la possibilité d'intenter des poursuites mais ne veut pas brusquer les événements. Notre journaliste Michel Truchon raconte.

Page A-3



Le petit Francis était habitué aux chiens, s'amusant avec celui de la famille.

SUITES de la première page

FEU VERT...

Dans une réaction préliminaire, le porte-parole du comité des riverains de l'îlot St-Patrick, M. André Juneau, s'est dit déçu du rejet de l'action déposée par son groupe.

« Je suis déçu par l'appréciation du juge sur certains faits. Sur la portée de certains documents, nous constatons que le juge ne leur a pas accordé autant d'importance ou de force que nous. Sur plusieurs points, je me démarque de sa perception », a-t-il indiqué.

Les demandeurs ont un délai de 30 jours pour interjeter appel du jugement. Le feront-ils? « Nous allons lire attentivement le jugement. Nous allons réfléchir avec nos procureurs afin de soupeser toutes les implications d'un appel. Je ne pense que notre groupe puisse prendre une décision avant trois semaines », de répondre M. Juneau.

Laurent Gagnon

Pour sa part, le promoteur Laurent Gagnon s'est évidemment réjoui de la décision qui vient d'être rendue par le tribunal. « Je suis très content. C'est une grosse victoire », a-t-il commenté brièvement.

Quant à son procureur, Me Roger Pothier, il rend honneur au système judiciaire. « Je trouve que le jugement a été rendu de façon expéditive tout en ayant le mérite de clarifier pleinement le dossier. C'est un jugement soigné qui analyse toutes les prétentions », a-t-il affirmé.

Le procureur de Laurent Gagnon a, par ailleurs, précisé que ses clients allaient devoir procéder à une révision de leur échéancier avant de penser à la reprise des travaux de construction sur l'emplacement de l'îlot St-Patrick.

La ville de Québec

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a réagi au jugement en indiquant que le comité exécutif de la ville de Québec était particulièrement heureux du jugement rendu. « Nous sommes satisfaits de constater que la cour a reconnu que seul l'intérêt public a guidé la ville dans le cheminement du dossier », a-t-il affirmé.

Le maire Pelletier a ajouté: « Par ailleurs, le comité exécutif étudiera en profondeur les suggestions relatives au pouvoir de zonage et aux mécanismes d'appréciation et de révision des décisions prises à cet égard ».

ÉGLISE...

Heureusement qu'il ne venait pas à ce moment, raconte le maire Dion. Malgré l'absence de vent, les débris s'échappant du brasier qui, à son point culminant, a flambé jusqu'à une hauteur de plus de 25 mètres, ont volé des centaines de mètres à la ronde, menaçant maisons, granges et chalets. Compte tenu des récents frais de rénovation, les dommages à l'église historique de Saint-François de l'île dépassent le million de dollars.

Encore une fois, personne n'a été directement témoin de l'accident survenu un peu après 3h30. C'est le fracas de la voiture donnant contre le mur de pierre et le bruit de l'explosion du réservoir d'essence qui a réveillé les voisins, notamment l'épouse du sacristain, dormant dans le presbytère situé tout juste à côté et qui a donné l'alerte.

La cible des suicidaires

On ne pouvait dire, hier, ce qui s'est véritablement passé, mais une chose est certaine, c'est que l'église de Saint-François de l'île est réputée pour être une cible de choix pour les suicidaires, située comme elle l'est au beau milieu d'une courbe à 90 degrés. Mais il n'est pas rare non plus que des automobilistes circulant trop vite ne parviennent pas à négocier cette courbe et se « plantent » dans le mur de l'église.

Il y a trois ans, à la suite de l'accident ayant fait deux morts (un homme rendu fou par l'idée que sa maîtresse voulait l'abandonner avait heurté de plein fouet la façade de l'église de Saint-François), la fabrique avait étudié le projet de construire une sorte de muret de protection. Mais, on en sait trop pourquoi, l'idée avait été abandonnée. « De toute façon, cela aurait pris plus qu'un simple muret pour arrêter l'auto, à la vitesse à laquelle elle circulait », ajoute le maire Dion.

La victime a été identifiée comme étant Denis Beaupré, âgé de 25 ans, de la rue Labelle à Beauport. Il était un célibataire en chômage qui avait trouvé du travail à temps partiel récemment. L'autopsie a révélé qu'il avait succombé à de multiples traumatismes et que la moitié de son corps avait été détruite par le feu.

JUTRAS...

Lamoureux n'a offert aucune résistance lors de son arrestation par plusieurs policiers de la Sûreté du Québec et de la sûreté municipale de Victoriaville. Les enquêteurs ont aussi saisi une carabine semi-automatique de calibre .22.

M. Jutras était en compagnie de son épouse, Thérèse Martel-Jutras, au moment du crime survenu vers 21h40. Mme Martel-Jutras aurait assisté impuissante au drame. Elle n'a pas été blessée, ni molestée, mais elle a été hospitalisée pour un violent choc nerveux. C'est elle qui a alerté les policiers de Victoriaville.

À leur arrivée, les policiers ont découvert M. Jutras étendu la figure contre le sol devant la porte entre son bureau personnel et le passage au premier plancher de la vaste résidence.

Atteint au thorax de plusieurs balles de calibre .22, il était déjà décédé.

Le corps du Dr Jutras a été transporté à l'Institut médico-légal de Montréal pour y faire l'objet d'une autopsie.

Selon une voisine, l'agresseur aurait pris la fuite à pied par l'arrière. Bien qu'elle n'ait pas été témoin de la fuite, elle fonde cette hypothèse sur le fait qu'une planche de la clôture séparant sa propriété de celle de M. Jutras a été brisée et la présence de traces sur son gazon. D'ailleurs, cette hypothèse est retenue par les enquêteurs, a révélé un porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Serge Montpetit.

Une opération de ratissage des lieux a été infructueuse. Cependant, le présumé meurtrier a été épinglé plus tard à Drummondville. M. Montpetit n'a pas précisé comment les enquêteurs avaient abouti à Drummondville.

Selon l'agent Montpetit, l'assaillant aurait pénétré dans la résidence par la porte du sous-sol, à l'arrière, dans le but de mettre la main sur de l'argent. Il se serait ensuite rendu au premier plancher, où il aurait été surpris par le Dr Jutras. Aucune trace de lutte n'a été relevée par les enquêteurs.

Féru d'histoire et de politique et indépendantiste dans l'âme, le pédiatre Jutras a notamment été cofondateur du Regroupement national et, par la suite, du Ralliement national, dont il a défendu les couleurs dans le comté d'Arthabaska en 1966.

Socialement, M. Jutras a été associé à plusieurs causes dans la région des Bois-Francs. Il a oeuvré à la fondation du mouvement scout à Victoriaville. L'an passé, il a grandement contribué à l'exposition majeure des oeuvres de Suzor-Côté au Musée Laurier d'Arthabaska.

PANNE...

fil de transmission et ses transformateurs, un message d'alerte est automatiquement transmis au centre de contrôle du réseau d'Hydro-Québec à Montréal.

Suite à une série de messages transmis automatiquement entre Arnaud et Montréal, un ordre de délestage du réseau aurait dû être transmis à un ordinateur. Cet ordre n'est jamais parvenu à destination, puisque la vis mal serrée empêchait le courant électrique de suivre son cours.

Faute de recevoir l'ordre de se mettre en oeuvre et de procéder à des coupures de courant, le programme de délestage reste en plan, et le pire se produit.

L'adoption de deux projets de loi contre le tabac réjouit l'Association des non-fumeurs

♦ **MONTREAL (PC)** - L'Association québécoise des non-fumeurs se réjouit du premier pas que constitue l'adoption des deux projets de loi contre le tabac, mais ne criera véritablement victoire que lorsqu'ils auront aussi passé l'étape de l'approbation par le Sénat.

C'est ce qu'a indiqué mercredi à la Presse Canadienne la présidente de l'association québécoise, Mme Jeannine Larose.

« On est très heureux, mais avant de crier victoire, c'est trop tôt. Il va falloir attendre que les sénateurs aussi adoptent les projets de loi, car le lobbying de l'industrie du tabac est très fort, ils font des pressions épouvantables », a-t-elle commenté.

La Chambre des communes a adopté mardi deux projets de loi: l'un interdit la publicité sur les produits du tabac; l'autre limite l'usage du tabac sur les lieux de travail de juridiction fédérale et garantit des zones réservées aux non-fumeurs dans les transports en commun.

Les compagnies de tabac ne pourront plus acheter des espaces publicitaires dans les médias à compter du 1er janvier prochain. Les panneaux d'affichage le long

des routes et dans les commerces devront disparaître graduellement.

De même, la commandite d'événements sportifs et culturels par les compagnies de tabac sera interdite.

Mme Larose ne voit aucune attaque contre les droits démocratiques des compagnies de tabac. « Il y a une différence entre la légalité d'un produit comme le tabac et la moralité dans la publicité de ce produit. S'ils affichaient dans leur publicité des photos de gens qui sont atteints du cancer de la gorge, j'approuverais. »

L'Association québécoise des non-fumeurs avait elle aussi fait pression sur les députés québécois. Mission accomplie, le ministre de la Santé, Jake Epp « a rempli ses promesses pour la santé des Canadiens », se réjouit-elle.

Du côté des compagnies, chez Rothman, Benson and Hedges, hier, le directeur des promotions était en réunion. Il n'a donc pu commenter l'adoption des projets de loi par la Chambre des communes.

Chez Imperial Tobacco, le directeur des relations publiques n'a pas retourné l'appel de la Presse Canadienne.

L'épouse du chef du PQ hospitalisée aux É.-U.

♦ **Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a quitté le Québec en début de semaine, pour accompagner son épouse qui a dû être hospitalisée dans une clinique privée de la côte ouest des États-Unis.**

par Michel DAVID

Le chef de cabinet de M. Parizeau, M. Jean Royer, a indiqué au SOLEIL, hier, que l'état de santé de Mme Parizeau s'est gravement détérioré au cours des dernières semaines. Il a cependant refusé de préciser la nature de la maladie dont elle est atteinte et l'endroit exact où elle est hospitalisée.

M. Royer a expliqué que M. Parizeau sera absent pour une période

d'environ trois semaines. Il devrait toutefois être de retour à temps pour les élections partielles qui seront tenues dans Anjou et Roberval, le 20 juin prochain.

Née en Pologne en 1930, élevée à Paris, criminologue et écrivaine, Alice Parizeau Poznanska est arrivée au Québec à l'âge de 20 ans. Elle a épousé M. Parizeau en 1956, à l'époque où il était professeur aux HEC.

Au cours des dernières années, elle s'est taillé une enviable réputation dans le milieu littéraire québécois. Elle est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages, dont *Les lilas fleurissent à Varsovie*, *La charge du sanglier* et *Côte-des-Neiges*. Son dernier roman, *Blizzard sur Québec*, est paru avant les fêtes.

6-49: le gros lot non gagné

♦ **Le gros lot de \$2,009,499.10 du 6-49 n'a pas été gagné. Il sera de \$4 millions et plus samedi. Le 5 sur 6 plus a fait 4 gagnants de \$189,786 chacun. Il y a 177 billets gagnants du 5 sur 6 rapportant \$3,279.80. Le 4 sur 6 vaut \$101.50 aux 10,998 détenteurs de la bonne mise.**

6/49
2-20-24-34-43-49
(complémentaire)
41

LA QUOTIDIENNE
tirage du 1 juin
0-9-6
1-6-1-9

SONDAGE GALLUP

L'ordinateur permet de rendre la vie plus facile, estiment 56% des Canadiens

♦ **L'attitude des Canadiens à l'endroit des ordinateurs a changé considérablement depuis cinq ans. Actuellement, 56 pour 100 des Canadiens perçoivent l'ordinateur comme un instrument visant à leur rendre la vie plus facile.**

Par ailleurs, 26 pour 100 pensent, au contraire, que cela leur rendrait la vie plus compliquée tandis que 15 pour 100 estiment que cela ne changerait rien à leur vie. Il y a cinq ans, 39 pour 100 des répondants souscrivaient à cette idée contre 37 pour 100 qui s'y opposaient tandis que 18 pour 100 étaient indifférents.

La question suivante était posée à un groupe de Canadiens soigneusement sélectionnés: « Nous avons tous été touchés de façon diverse par la venue de l'ordinateur et de son utilisation accrue.

En ce qui vous concerne, croyez-vous que l'utilisation accrue de l'ordinateur vous rendra la vie plus facile ou plus compliquée? »

Dans votre vie de tous les jours, que ce soit à la maison, à l'école/université ou au travail, avez-vous un ordinateur à votre disposition? »

Les réponses varient considérablement selon l'âge et l'occupation des répondants. Une forte majorité en faveur des ordinateurs se retrouvent parmi ceux qui travaillent présentement avec les ordinateurs, qui sont âgés de 50 ans ou moins et ceux faisant partie du marché du travail. Par contre, les Canadiens plus âgés, sans emploi ou qui ne sont pas directement concernés par les ordinateurs, sont plutôt sceptiques.

« Nous avons tous été affectés de quelques façons par l'introduction de l'ordinateur et de son utilisation accrue.

En ce qui vous concerne, croyez-vous que l'utilisation accrue de l'ordinateur vous rendra la vie plus facile ou plus compliquée? »

Dans votre vie de tous les jours, à la maison, à l'école/université ou au travail, avez-vous ou non un ordinateur à votre disposition? »

	Plus facile	Plus compliquée	Aucun changement	Sans opinion
NATIONAL - Aujourd'hui - 1983	56% 39	26% 37	15% 18	4% 7
Selon l'âge aujourd'hui:				
Employés - temps plein	69	25	14	2
- mi-temps	63	24	11	2
Sans emploi	46	30	20	5
Accès à un ordinateur:				
Oui, à la maison, à l'école ou au travail	79	14	5	2
Aucun accès	42	33	20	5

Dans l'ensemble, 38 pour 100 des Canadiens disent ne pas avoir d'ordinateur à leur disposition, que ce soit à la maison, à l'école ou au travail. La majorité de ceux qui travaillent à temps plein (53 pour 100) ont directement accès aux ordinateurs, comparativement à 42 pour 100 de travailleurs à mi-temps et 20 pour 100 qui ne sont pas sur le marché du travail.

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues effectuées entre les 4 et 7 mai au domicile de 1,024 personnes de 18 ans et plus. Cet échantillonnage est précis à quatre pour 100 près, 19 fois sur 20.

VENTE-COLLECTIONS

à notre rayon contemporaine, chez twik

les vêtements printemps-été

des plus prestigieuses collections 1988

réduction

40%

FIORUCCI

Ralph Lauren

ANNE MARIE BERETTA

ANNE KLEIN®

PERRY ELLIS

SUNG SPORT
ALFRED SUNG

la maison



simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Mordu mardi, le petit Francis Juneau succombe à ses blessures Le père craignait le chien du voisin



Le petit Francis était habitué aux chiens, s'amusant avec celui de la famille. Ce gentil « perron de porte » devra bientôt se trouver un nouveau maître, M. André Juneau ne voulant plus jamais voir un de ces animaux dans sa cour.

♦ Le petit Francis Juneau, âgé de 17 mois, a succombé, hier matin, aux blessures subies mardi soir quand le chien du voisin l'a attrapé à la gorge, tentant de l'entraîner dans sa niche, en arrière d'une maison du boulevard Talbot, à Charlesbourg. L'enfant est la première victime d'une attaque de ce genre, dans la région de Québec, depuis un grand nombre d'années.

par Michel TRUCHON

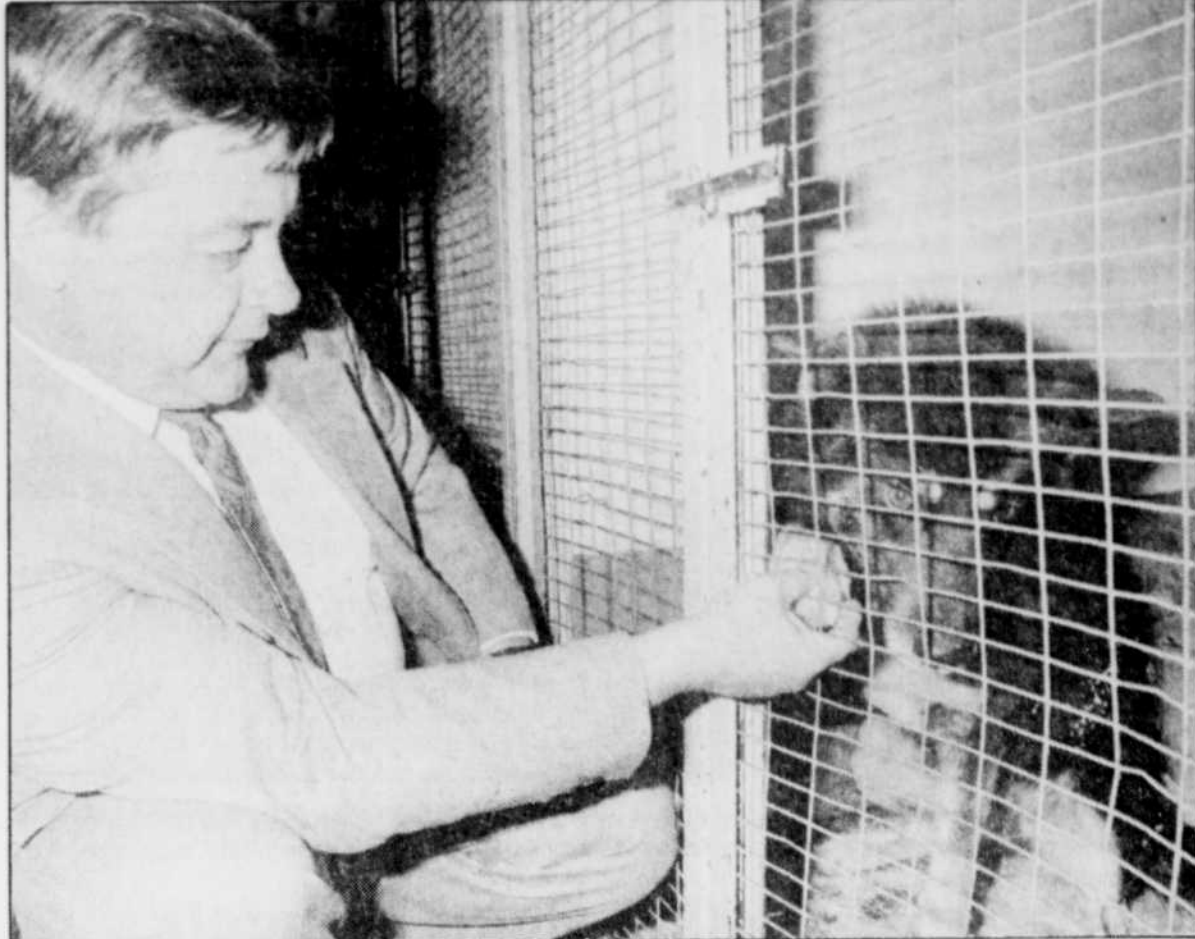
Le bambin était le fils de Mme Lisane Tremblay et de M. André Juneau, domiciliés au 2401, boulevard

Talbot. Les détectives de Charlesbourg poursuivent leur enquête pour déterminer les circonstances du drame survenu en fin d'après-midi, avant-hier. En attendant, la bête, un croisé de berger allemand et de malamuth, âgée de cinq ans et appelée « Junior », est gardée à la Société protectrice des animaux de la rue Galilée, dans le quartier Duberger de Québec, le temps que l'on établisse si elle est atteinte de la rage, ce qui semble fort peu probable étant donné son comportement.

« Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais le chien est très doux et très docile. Il m'a même offert la

patte la première fois que je suis allé le voir », a dit, hier, M. Serge de Beaumont, directeur de la SPA. Selon lui, « Junior » a peut-être été rendu fou par l'arrivée du bambin qui aurait pu sembler vouloir lui arracher sa nourriture et envahir son territoire. Mais la conduite du chien n'est que pure spéculation, personne ne pouvant dire ce qui s'est vraiment produit, vers 16h30, mardi.

Comme résultat, on a une famille terrassée par la douleur de la perte de ce bébé, incapable pour le moment de la moindre réaction, ne serait-ce que la colère. « Je ne sais pas ce que je vais faire, pour le



« Junior », un mélange de berger allemand et de malamuth, est plus que docile depuis qu'il est gardé à la SPA, comme a pu le constater M. Serge de Beaumont.

moment je laisse porter les choses, je ne veux pas brusquer les événements », a dit, hier, le père du petit Francis, M. André Juneau. Il va sans doute tenter des poursuites en cour civile, mais préfère laisser passer un peu de temps avant de prendre une décision.

Bouleversé, il n'osait même pas parler de la réaction de son épouse, Mme Lisane Tremblay, qui, dit-il, se sent un peu coupable de ce qui s'est produit. La jeune femme, qui surveillait son enfant qui jouait dans la cour, s'est absentée quelques secondes. En ressortant de la maison, elle a vu que le chien du voisin traînait le bébé et essayait de l'entraîner dans sa niche. Elle s'est précipitée en courant et en hurlant, réussissant à lui faire lâcher sa proie. Ce qui fait dire aux gens de la SPA que le chien n'était sans doute pas enragé, sans quoi il s'en serait également pris à la femme.

« C'est sans doute une affaire de hasard. Un bébé n'a pas de défense, dans une situation où un adulte aurait pu courir pour s'échapper », dit M. André Juneau.

Lui et son épouse demeurent depuis environ deux ans au 2401, du boulevard Talbot, dans le coin du lac Clément. Du côté ouest, il y a un garage, dans la cour duquel on garde deux chiens enchainés.

« Francis aimait les chiens. D'ailleurs on en a un et il s'entendait très bien avec. C'était le genre de petit bonhomme bien actif, qui courait partout. Il s'était déjà ap-



M. André Juneau ne sait pas encore ce qu'il va faire, à la suite de la mort de son fils Francis, étranglé par le chien de son voisin.

proché des chiens du voisin, mais pas suffisamment pour qu'ils puissent le toucher. »

M. Juneau n'a jamais vraiment eu à se plaindre des chiens du voisin, sauf que selon lui le noir (Junior) était un *malin*, une bête qui aboyait quand quelqu'un passait. Au point que le père de la victime le craignait un peu, assez pour faire un détour quand il se rendait chez le voisin.

Francis, lui, n'a pas éprouvé de crainte. Pour des raisons que l'on n'expliquera sans doute jamais, « Junior » l'a empoigné à la gorge et à la tête. Le bambin, selon l'autopsie, a succombé à un « choc hypovolémique » après avoir eu l'artère jugulaire tranchée. L'hémorragie et le manque de sang au cerveau ont entraîné un coma irrémédiable. Tous les efforts pour le sauver ont été vains. ♦

Charlesbourg a des règlements précis au sujet de la gent canine

♦ La ville de Charlesbourg, à l'instar de Québec et d'autres villes de sa banlieue, a un règlement municipal concernant les chiens qui doivent être gardés attachés ou en enclos.

par Lucien LATULIPE

Pour la promenade, les chiens doivent être tenus en laisse. Le permis (licence) n'est pas obligatoire à Charlesbourg, alors que Québec,

Beauport et Sainte-Foy l'exigent. Les chiens qui, par leur aboiement soutenu, dérangent les voisins doivent être entrés dans la maison. A ce sujet, la ville de Québec exige une muselière.

Le chien qui a mordu à mort Francis Juneau, âgé de 17 mois, de Charlesbourg, était attaché sur la propriété du voisin des Juneau. Le terrain n'est toutefois pas clôturé. Le Dr Robert Lachapelle, le vétérinaire qui a examiné le chien impli-

qué, a mentionné, hier, qu'il était préférable qu'un chien soit gardé dans un enclos (un terrain clôturé) plutôt que de le tenir attaché.

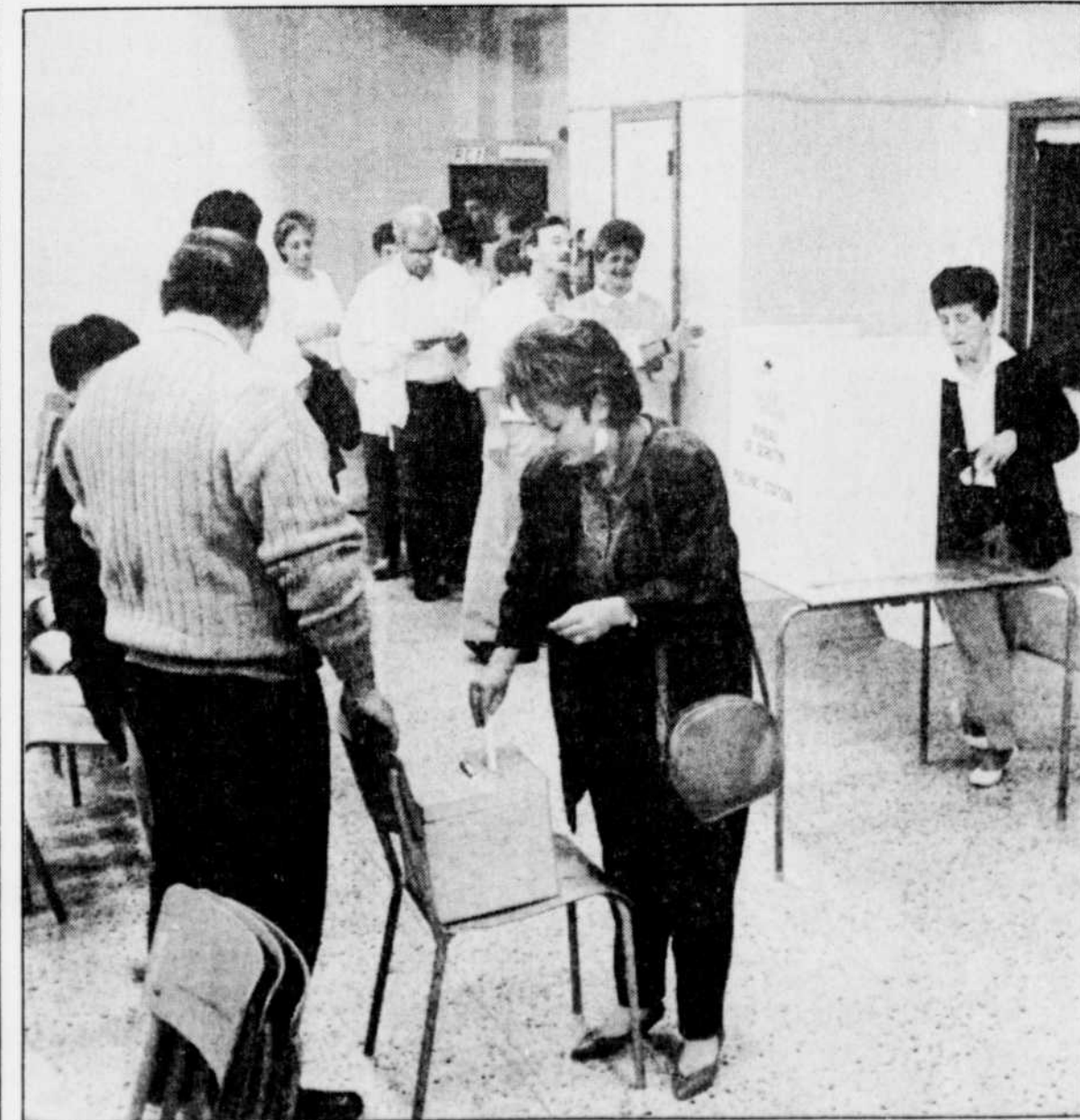
Bien qu'il ne soit pas en faute, le propriétaire du chien impliqué a donné à la Société protectrice des animaux toute la latitude pour en disposer. M. Serge de Beaumont a toutefois laissé entendre au SO-LEIL, hier, qu'il communiquerait avec lui, aujourd'hui, pour connaître sa décision finale. ♦

Le rapport sur les commerces érotiques sera remis le 13 juin

♦ Le comité exécutif de la ville de Québec recevra à sa réunion du 13 juin le rapport du groupe de travail sur le contrôle des établissements à caractère érotique. Le rapport a été remis, hier, au maire de Québec par la présidente du groupe de travail, Mme Nicole Duplé.

Toutefois, comme le groupe de travail a été mis sur pied par le conseil exécutif de la ville, c'est à celui-ci de dévoiler la teneur du document après en avoir pris connaissance. On ne pourrait donc connaître les recommandations du groupe avant cette date.

Le groupe de travail avait été formé à la suite des protestations qu'avait suscitées l'ouverture du commerce *Joli-Corps* dans la rue Saint-Joseph, à Québec. ♦



Les employés de Steinberg de la région de Québec votaient, hier.

Les employés de Steinberg refusent de faire des concessions

♦ Les employés des magasins Steinberg de l'agglomération de Québec ont rejeté, hier soir, dans une proportion de 90,8 pour 100, les concessions exigées par leur employeur.

par Brigitte BRETON

Des 360 personnes présentes à l'assemblée, 33 ont voté pour la proposition de Steinberg réclamant une paix industrielle de six ans et des concessions salariales de l'ordre de \$20 millions. L'agglomération de Québec compte 700 syndiqués des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).

Le vote exprimé, hier, par les travailleurs du local 503 des TUAC suit le courant amorcé dimanche dans les autres villes. A Montréal, 88 pour 100 des employés de Steinberg se sont opposés à l'offre de Steinberg. Cette proportion est de 89 pour 100 à Sherbrooke, de 93 pour 100 à Hull et de 83 pour 100 à Trois-Rivières.

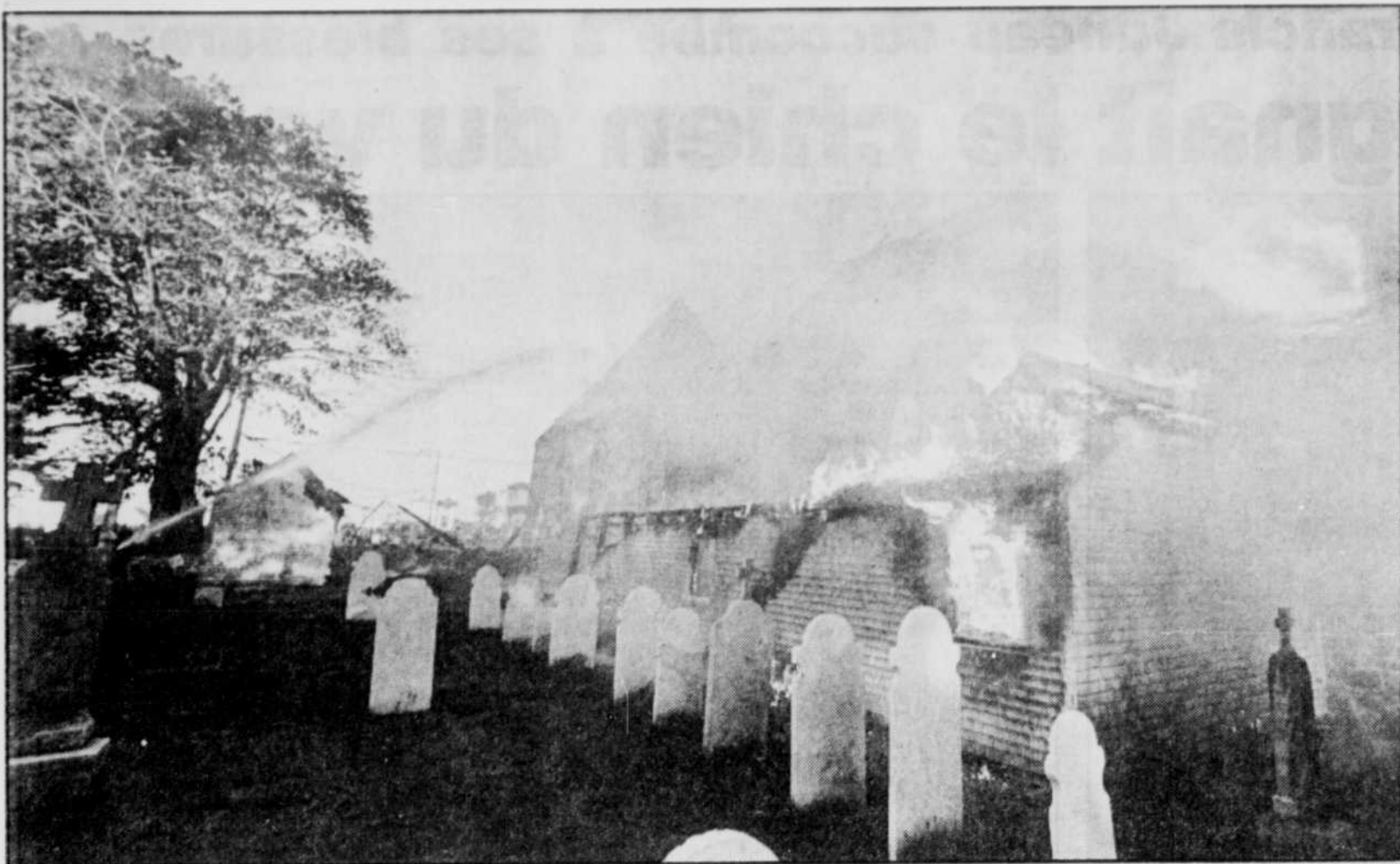
D'ici la fin de la semaine, les 125 salariés des magasins de Sept-Îles et de Rimouski s'exprimeront

à leur tour, de même que les 10.000 employés de Steinberg en Ontario.

Dans ce dernier cas, le président du local 503 des TUAC, M. Marcel Tremblay, souligne que les employés ontariens auront probablement une position opposée à celle de leurs confrères québécois et qu'il ne faut pas s'en étonner. M. Tremblay rappelle que la situation de Steinberg n'est pas la même en Ontario et que la compagnie n'a pas formulé les mêmes concessions aux travailleurs de cette province. Les délégués des TUAC ont recommandé aux syndiqués ontariens d'accepter l'offre patronale et ceux-ci se prononceront dimanche.

D'autre part, le président Tremblay a conseillé, hier soir, aux syndiqués de ne pas s'inquiéter des fermetures de magasins annoncées au début de la semaine dans la région de Montréal, puisque les syndicats avaient reçu de telles indications il y a cinq mois. Selon le dirigeant syndical, l'acceptation ou le rejet de la proposition de Steinberg n'aurait rien changé à la décision de la compagnie. ♦

UN MONUMENT HISTORIQUE DISPARAIT



Le Soleil, André Pichette

Malgré l'absence de vent, les débris du brasier, qui a flambé à un certain moment jusqu'à une hauteur de plus de 25 mètres, ont volé des centaines de mètres à la ronde, menaçant maisons, granges et chalets. On aperçoit sur la photo les pierres tombales du « cimetière des enfants ».



Le Soleil, André Pichette

Des voisins ont bien essayé d'intervenir, remorquant notamment avec un tracteur jusque sur le stationnement voisin la petite Honda dans laquelle le conducteur était resté emprisonné « comme une bûche dans un foyer ».

L'incendie à l'église Saint-François

« C'est comme le départ d'un être cher »

♦ « C'est une très grande épreuve pour la communauté, comme le départ d'un être cher... Il y avait des générations que les gens étaient habitués à ce lieu de recueillement, qu'ils aient l'habitude de le fréquenter ou non », a dit hier le curé de Saint-François de l'île d'Orléans, l'abbé Bertrand Fournier.

par Michel TRUCHON

Selon le prêtre, même si la tragédie d'hier amortit énormément son enthousiasme et celui des paroissiens, il ne faut pas céder au découragement ni abdiquer. « Il faut vivre d'espérance, regarder en avant. Des décisions vont bientôt être prises. »

Pour sa part, M. Roland Gosselin, vice-président de la fabrique de Saint-François et secrétaire-trésorier de la municipalité, ne croit pas que l'église historique puisse être reconstruite comme tel. « Ça n'est pas compliqué, je vais suggérer qu'on foute les murs à terre et qu'en on en reconstruise une plus moderne », dit-il.

Selon lui, si le ministère des Affaires culturelles n'est pas d'accord, il va falloir que le gouvernement paye la note pour que l'on refasse une église historique du même genre, la plus vieille dans l'île d'Orléans. La suggestion du vice-président de la fabrique de Saint-François est de détruire les murs pour construire une nouvelle église, plus petite et

plus moderne. Cette paroisse de l'île d'Orléans compte 503 fidèles, auxquels il faut ajouter les 250 citoyens saisonniers. Mais, selon M. Gosselin, une église de 200 places serait amplement suffisante.

« Saint-François recule encore... on nous a enlevé notre bureau de poste, notre école, et maintenant on n'a plus d'église », a dit M. Gosselin.

Le maire René Dion, lui, dit que la vie communautaire vient de prendre un sérieux coup dans l'aile. « Même s'il y a plusieurs ministères d'impliqués dans notre vieille église, au bout de la ligne, c'est la population qui va devoir décider. » Selon M. Dion, il faut compter quelques semaines avant qu'on ne se prononce

sur le sort de l'église de Saint-François de l'île.

De son côté, le curé de la paroisse de Saint-François, l'abbé Bertrand Fournier, a dit qu'il s'agissait d'une très grande épreuve pour toute la communauté, une perte pour des générations de citoyens qui étaient habitués à ce lieu de recueillement.

La perte est d'autant plus douloureuse que l'on avait prévu, pour le 26 juin, une cérémonie d'inauguration pour ce petit temple rénové au cours des dernières années. Tout s'est envolé en fumée, y compris trois statues représentant le Christ, Saint-Jacques le Majeur et Saint-François de Salles, oeuvre du sculp-

teur Denis Morissette et réalisées dans les années cinquante.

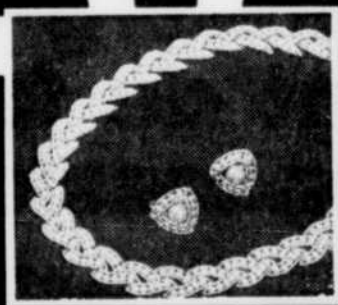
L'incendie qui a fait rage comme un feu de paille, alimenté notamment par la couverture en bardeaux de cèdre refaite récemment, a laissé tout le monde pantois. Pendant toute la journée, les citoyens ont défilé devant les ruines, n'en croyant pas leurs yeux. Plusieurs pleuraient en constatant la disparition de cette église, une des rares qui avait gardé son cachet patrimonial dans l'île d'Orléans. Une grosse perte non seulement pour l'île, mais également pour la province de Québec, dit-on.

M. Louis Dumas, responsable du service des affaires publiques à la ville de Québec et insulaire incon-

ditionnel est un farouche défenseur du patrimoine. Comme bien d'autres, il avait de la difficulté, hier, à accepter l'évidence. « C'est incroyable... En quelques heures, des siècles d'histoire viennent de s'évanouir en fumée. Pourtant, l'église avait traversé les remous des ans et avait même résisté à l'envahisseur anglais qui l'avait transformée en hôpital de campagne, lors de la conquête. On a perdu des oeuvres irremplaçables, notamment des toiles d'Antoine Plamondon. C'est une perte énorme pour le patrimoine. Le hasard a voulu que la semaine dernière, je pilote un groupe de retraités pour une visite de cette plus vieille église de l'île. Je suis content d'avoir pu l'admirer une dernière fois », a dit M. Dumas.

**3 JOURS SEULEMENT
JUSQU'À SAMEDI**

20%



sur tous les
BIJOUX MODE,
les bijoux en **OR**
ou en **ARGENT**

25% à 50%

sur toute la collection
printemps-été 88
du grand couturier
SIMON CHANG
(sauf les robes de soirée)



25% à 50%
sur tous les
MANTEAUX
de la saison,
pour dames

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

**La qualité
digne
de mention**



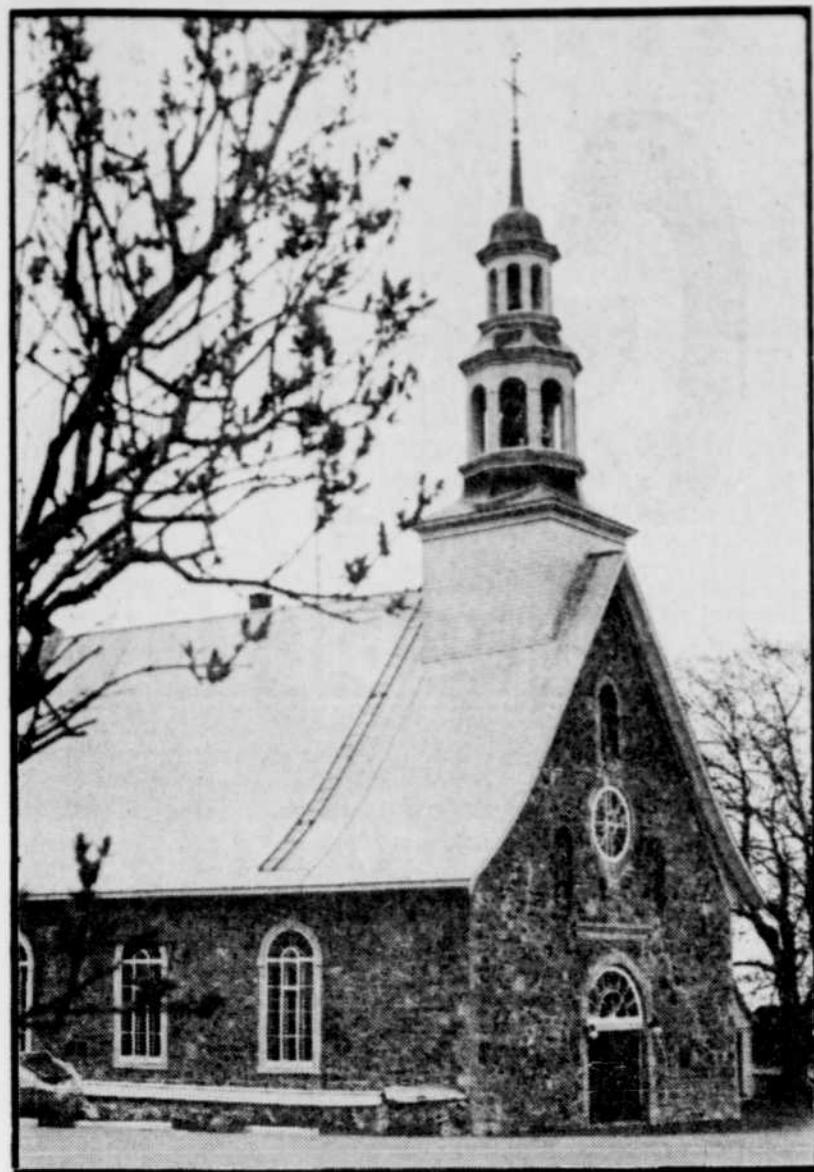
L'UNIQUE RÉFÉRENCE



Manufacture
1206, chemin Industriel
BERNIÈRES (QUÉBEC)
G0S 1C0
Tel.: (418) 831-1321
Sonne 305, autoroute 20
Membre: APCHQ, Cuisi-Pro
Nouvelle salle de montre:
CARREFOUR DE LA CAPITALE
710, rue Bouvier
QUÉBEC
Tel.: (418) 627-1321

CUISINES
AC
I N C.

Les travaux de rénovation venaient d'être complétés



collaboration spéciale, Marc Cloutier

Cette photo de l'église Saint-François a été prise vendredi, par un lecteur du SOLEIL.

Un bris mécanique retarde les pompiers

Les autorités municipales de Saint-François, île d'Orléans, constatant l'ampleur du sinistre, ont fait appel au Service de la protection publique de Beauport, lequel s'est empressé de leur fournir assistance, même s'il n'existe aucune entente de services entre les deux municipalités.

Selon la version qui a été communiquée au SOLEIL par le capitaine Georges-Henri Flamand du Service de la protection publique de Beauport, le camion, parti de la caserne centrale, située en arrière de

l'hôtel de ville, n'a pu se rendre sur les lieux de l'incendie en raison d'un bris mécanique au carburateur.

Beauport a dû faire appel au Service de la protection contre les incendies de Québec pour la remplacer.

Le capitaine Flamand a rappelé qu'une entente intermunicipale prévalait entre les villes de Québec, Charlesbourg, Boischatel et L'Ange-Gardien dans les cas d'incendies majeurs. « Dans la situation de Saint-François, la ville a décidé de porter secours parce que la municipalité en avait fait la demande, » de conclure M. Flamand.

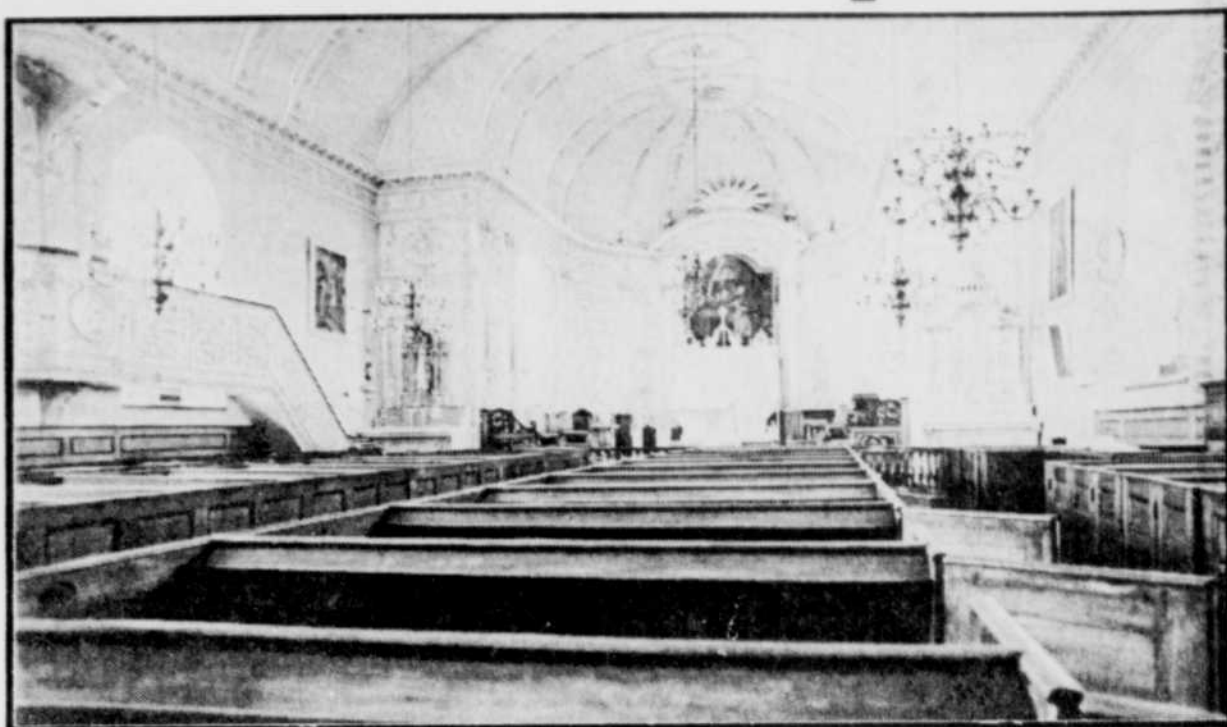
L'incendie de l'église de Saint-François, île d'Orléans, a semé la consternation non seulement chez les paroissiens, mais au ministère des Affaires culturelles (MAC). Rencontré à ses bureaux de Québec, M. Roger Picard, architecte à la Direction générale du patrimoine au MAC, a déclaré au SOLEIL que les pertes étaient d'autant plus grandes qu'on venait à peine de terminer des travaux de restauration pour près de \$700,000. Il a également mentionné qu'il préparait un dossier complet sur l'église historique pour la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon.

textes de GÉRALD OUELLET

Les travaux de restauration s'étaient échelonnés sur une période de 10 ans et visaient principalement l'intérieur de l'église et la sacristie. Le MAC avait contribué à 77 pour 100 dans ces travaux et la fabrique pour l'autre 23 pour 100. M. Picard a rappelé que, dans le cas de Saint-François, compte tenu de la population qui est de 400 habitants, le ministère avait dépassé les normes habituelles de subvention qui se situent à environ 60 pour 100.

Au cabinet de la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, son attaché de presse, M. Luc Bertrand, s'est borné à dire qu'on était en train d'évaluer la situation et que des informations additionnelles seraient communiquées lorsqu'une décision sera arrêtée.

Pour l'instant, on ne sait pas si l'église tricentenaire sera reconstruite ou si les paroissiens de Saint-François seront appelés à se rendre à l'église de Sainte-Famille ou à cel-



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

L'église renfermait aussi des biens culturels d'une richesse patrimoniale inestimable : les chandeliers datant du XVIIIe siècle, les fonts baptismaux, les lustres et les bancs munis de petites portes à l'extrémité.

le de Saint-Jean pour les offices religieux.

Valeur inestimable

Construite en 1734, l'église de Saint-François a été classée monument et lieu historique le 3 janvier 1957. Elle n'avait subi aucune modification majeure jusqu'à ce jour, gardant ainsi intacts le plan et l'aspect originaux.

Les réparations des dix dernières années comprenaient les travaux de consolidation de tous les murs de fondation, des murs de maçonnerie et de la charpente de la toiture, la refonte des couvertures

en bardeau de cèdre, des systèmes électrique et de chauffage, l'installation d'un système de protection contre les incendies et finalement, les travaux de peinture l'hiver dernier.

Outre l'église, qui représentait une richesse patrimoniale inestimable, il ne faudrait pas passer sous silence les biens culturels qu'elle renfermait : le crucifix en bois argenté, les chandeliers datant du XVIIIe siècle, les fonts baptismaux, les lustres qui datent de 1799 et qui constituaient des pièces de musée et les bancs de l'église munis de petites portes à l'extrémité.

De l'avis de plusieurs experts dans le secteur du patrimoine, l'église de Saint-François possédait l'architecture intérieure la plus recherchée, exécutée par l'école de Thomas Baillarge. Après l'ensemble de Saint-Joachim, qui est de Baillarge lui-même, ce décor était le plus complet et aussi le plus délicat, qui témoignait de la grande qualité de conception et d'exécution chez les artistes de la région de Québec au début du XIXe siècle.

Autres textes à la page A-8

MONT STE-ANNE

Grand chalet, vue panoramique exceptionnelle, terrain 100'x207', 4 chambres, 2 salles de bains, 2 foyers, entièrement meublé et équipé.

125,000\$

1-826-2562

VIVEZ UN ÉTÉ FANTASTIQUE
Camping naturiste
NATURE DÉTENTE
(418) 337-4491
à 30 minutes de Québec
615, rang Bourglouis,
St-Raymond
Lac limpide, terrain de jeux,
pique-nique, casse-croûte,
roulottes, chalets.
Activités sociales et sportives.
Familles et couples
seulement.

Moi,
j'achèterai
jamais
ça!



JE LOUE À
19.95\$
par mois
ENTRETIEN INCLUS
RÉSILIALE EN TOUT TEMPS
À CERTAINES CONDITIONS

On gagne toujours
à louer chez
CELLULAR
CANADA
1-800-463-2622
895, Charest ouest
Québec G1N 2C9
687-4995



ANNIVERSAIRE
Venez fêter notre
4^e ANNIVERSAIRE
en compagnie de quelques
grands maîtres du
crayon et du pinceau

Lorsqu'il y a fête... Il y a couleurs... Et les artistes de la galerie D'ART V de Diane Lefrançois à Plaza Laval sauront ravir l'œil par leurs chefs-d'œuvre. Rencontrez Jacques Hébert, Arist Gagnon et appréciez les toiles de Raymonde Duchesne, Marie Laberge, Andrée Vézina et Chantale Jean...

Jeudi 2 juin et vendredi 3 juin de 4h à 7h p.m.
Samedi 4 juin et dimanche 5 juin de 11h à 4h p.m.



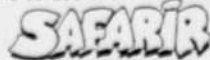
Les caricaturistes de la revue « Safari » vous offriront l'occasion d'immortaliser votre facies avec leur touche humoristique. Voilà comment fêter notre 4^e anniversaire au rythme du Petit Quartier.



LE PETIT QUARTIER

1191, Ave. Cartier
ALIMENTATION • BOUTIQUES • SERVICES
Ouvert 7 jours/semaine

Une collaboration



LA GALERIE
D'ART



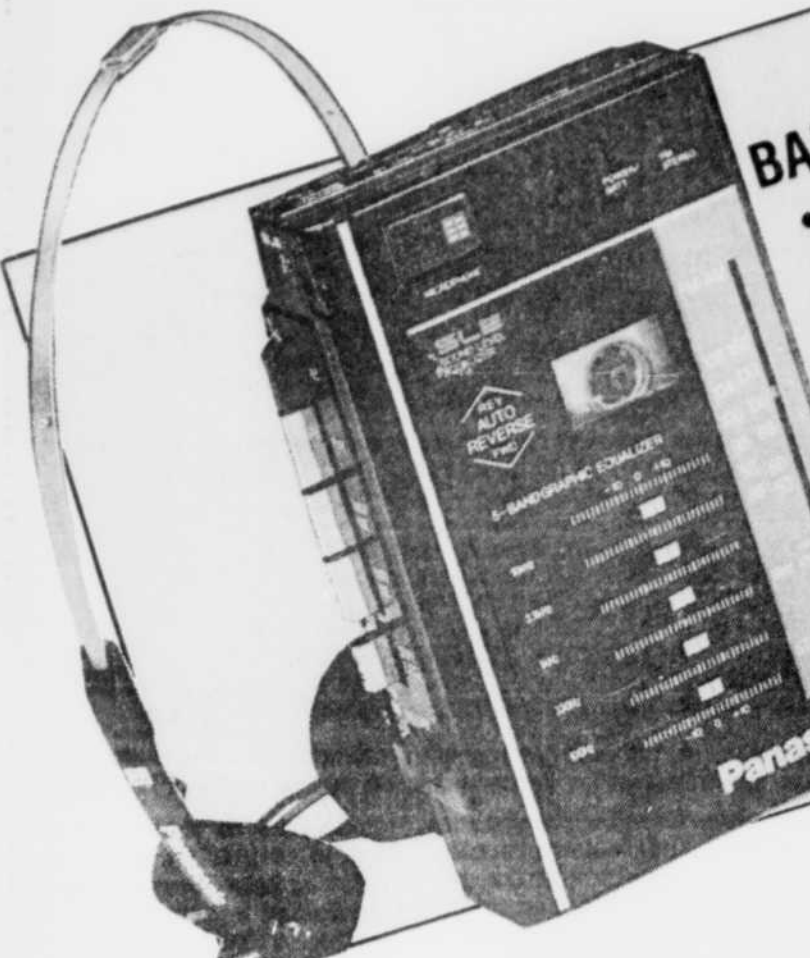
SPÉCIAL!

SOLEIL ME VOILÀ! Un maillot bien conçu qui me permet tous les sports. Rayures noires et melon ou noires et vert eau. 7 à 13, polycoton. Rég. 29\$

\$19.95

Norman

MAIL CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON



Panasonic
BALADEUR AM/FM CASSETTE

- Retour automatique
- Correcteur graphique 5 bandes
- Microphone incorporé
- Métal / CrO₂ / LOC / DISTANCE / LED
- Casque d'écoute ultra-léger

ENREGISTRE LES CASSETTES

199\$*



KENWOOD

CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE COMPRENANT:

- SYNTONISATEUR Kenwood AM/FM stéréo à 12 présélections
- AMPLIFICATEUR 70 watts
- MAGNÉTOPHONÉ à double cassette
- TOURNE-DISQUE 45 watts, 2 voies (support et pied en sus)
- CEINTES ACOUSTIQUES

699\$*



KENWOOD

RABAIS DE 400\$

CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE DE 250 WATTS AVEC

LECTEUR DE DISQUE COMPACT DE 6 DISQUES

- Syntonisateur
- Amplificateur
- Préamplificateur
- Tourne-disque
- Magnétophone
- Lecteur de disque compact
- Enceintes acoustiques 130 watts
- Cabinet audio en sus

1799\$* Rég.

Un astérisque (*) représente le «motocross» et 2 astérisques (**) le 12 vitesses

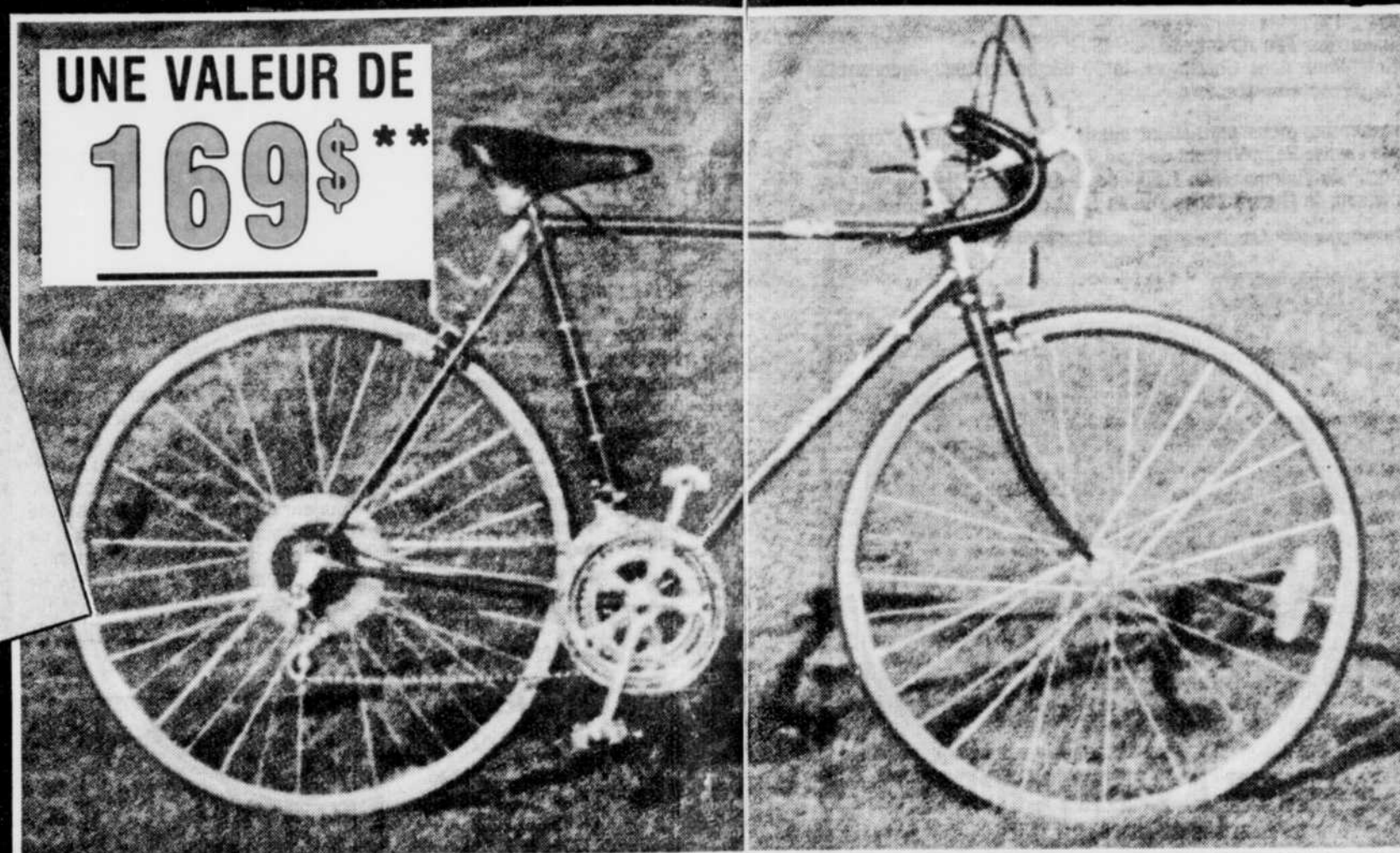
GRATUIT

UNE BICYCLETTE MOTOCROSS *

OU

UNE BICYCLETTE 12 VITESSES **

À L'ACHAT DE L'UN DES ARTICLES ANNONCÉS DANS CETTE PAGE



UNE VALEUR DE
169\$**

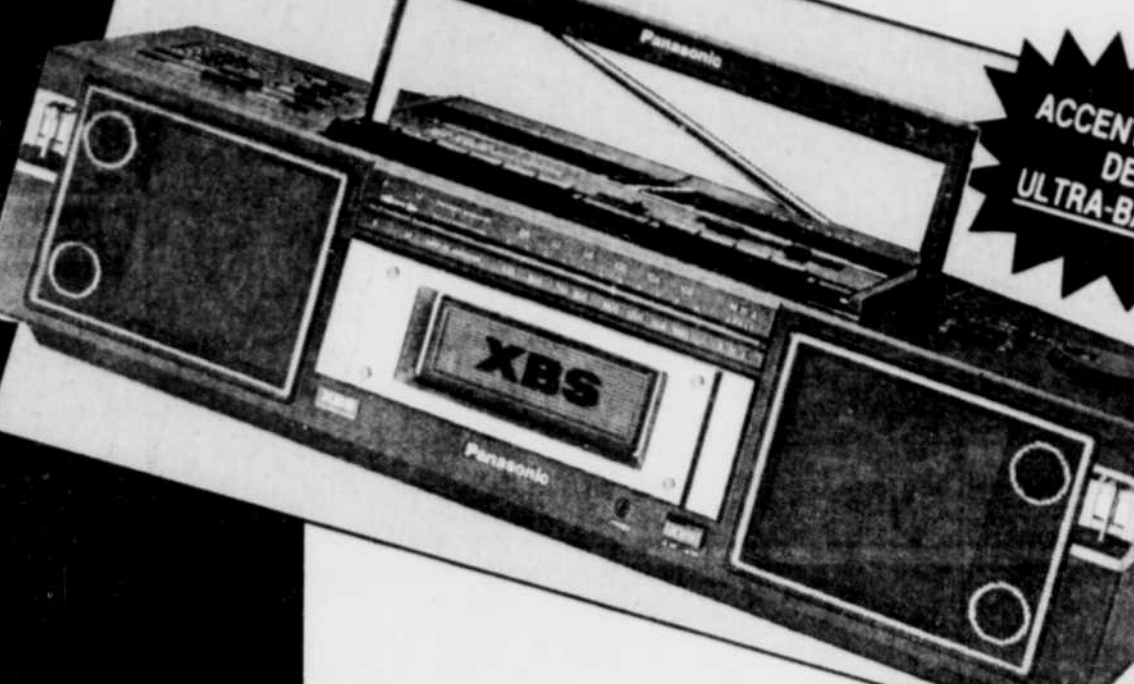


UNE VALEUR DE
119\$*

2, RUE SAINT-JEAN
524-8431
Stationnement intérieur

La clef de sol

840, BOUVIER
627-0840



Panasonic
RADIO AM/FM DOUBLE CASSETTE 5 HAUT-PARLEURS

- Un pour les ultra-basses
- Quatre autres à 2 voies
- Retour automatique
- Lecteur en séquence automatique
- Copie-répète
- Sonie-tours
- Mono-ambiance stéréo
- Micro incorporé
- Prise pour casque d'écoute

299\$*



MAGNÉTOSCOPE POUR LE FOYER

- 3 télé VHS
- Affichage à l'écran avec fonction d'assistance
- Programmation par télécommande
- Enregistrement en mode standard et en mode long
- Accord numérique
- Minuterie programmable au quart de 114 canaux
- Télécommande à 6 émissions 21 tours
- Télécommande à 6 émissions 21 tours
- Arrêt sur champ et avance par champ
- Exempts de bruit

Panasonic 649\$**



Panasonic
MME GRILLE, 1 pi cube, 700 watts, cuisson classique au four, au grill et combine.

749\$**



MISSION ELECTRONIC

ENCEINTES ACOUSTIQUES HAUTE-FIDÉLITÉ

MISSION, MODÈLE 700 2 VOIES, 75 WATTS (support en sus)

399\$**



Panasonic
TELEVISEUR COULEUR 21 po. AFFICHAGE À L'ÉCRAN STÉRÉO 4 HAUT-PARLEURS MONITEUR

799\$*



Radio d'auto Panasonic

- AM/FM cassette à retour automatique, 10 présélections, fader, hyper tuner, seek, balance, tonalité
- 2 haut-parleurs 6 x 9 po. 3 voies
- 2 haut-parleurs 4 po. 2 voies, 40 watts de puissance

359\$*

Collaboration des BICYCLETES CYCLO inc. de VICTORIAVILLE



Les ambulanciers transportant le cadavre de l'automobiliste.

Le Soleil, André Pichette

UN MONUMENT HISTORIQUE DISPARAÎT

En 25 ans, 14 églises ont été la proie des flammes

♦ L'incendie de l'église Saint-François de l'île d'Orléans, hier, porte à 14 le nombre de temples qui ont été incendiés au cours des 25 dernières années dans l'Est du Québec. Il est toutefois possible que quelques-uns de ces incendies aient échappé à nos recherches.

par Lucien LATULIPPE

Voici la liste de ces églises que LE SOLEIL a pu établir en commençant par les plus récents incendies :

- Saint-Marc-des-Carières dans Portneuf, le 9 mai 1987. On est en train de la reconstruire au même endroit;
- Saint-Urbain de Charlevoix (endommagée seulement), le 4 décembre 1986;
- Pointe-Bleue, près de Roberval, au Lac-Saint-Jean, en 1985;
- Amqui de Matapédia, le 4 août 1984, reconstruite sur le même emplacement;
- Saint-Jean-Deschaillons, dans Lotbinière, le 1er avril 1982, reconstruite en 1986 sur un autre lieu;
- Sainte-Rose-de-Lima, au Saguenay, en 1982, reconstruite;
- Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy, le 12 juin 1977, reconstruite à côté;
- Normandin, au Lac-Saint-Jean, le 6 janvier 1974, reconstruite en 1976 au même endroit;
- Saint-Mathias de Cabano, dans le Témiscouata, le 23 mai 1972, reconstruite au même endroit;
- Saint-Patrice, dans la rue McMahon, à Québec, en 1970, non reconstruite;
- Saint-Ambroise de Loretteville, le 17 février 1967, reconstruite sur le même lieu;
- Port-Meunier, sur l'île d'Anticosti, en 1964;
- et Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix, le 20 décembre 1962, reconstruite aussi sur le même emplacement.

Ces recherches nous permettent aussi de rappeler aux lecteurs du SOLEIL que l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Québec, a été incendiée le 16 mai 1949, celle de Tadoussac, en 1955, et celle de Betsiamites, sur la Côte-Nord également, le 3 avril 1954. Toutes trois ont été reconstruites. ♦

DERNIÈRE
CHANCE AVANT
L'AUGMENTATION

VENTE

DE PICK-UP 1988

Une offre exclusive
à Rendez-Vous Mazda
Québec



PRIX
DE LA
FACTURE **+100\$**



**2
DERNIERS
JOURS**



— NOSTRADAMUS L'AVAIT PRÉDIT... LA

VENTE FOLLE



LUXUEUX TAPIS
SAXONY «RÉSISTACHE»

Cour.: 41⁹⁵

32⁹⁵ v.c.

VENTE FOLLE
Installation incluse*

SAXONY
100% POLYESTER

Idéal pour chambre,
salon, corridor

Cour.: 19⁹⁵

17⁹⁵ v.c.

VENTE FOLLE
Installation incluse*

PRÉLART COSY FLOOR
SUPER-COISSINE
Idéal pour matelassé sur béton.
Cour.: 27⁹⁵

13⁹⁹ v.c.

TAPIS RASÉ
100% NYLON
v.c.

10⁹⁹ v.c.

VENTE FOLLE

PRÉLART PROFIL
DE CONGOLEUM
Garanti sans cirage

24⁹⁵ v.c.

VENTE FOLLE
Installation incluse

TAPIS
SAXONY
Beau choix de couleur
Cour.: 39⁹⁵

6⁹⁵ v.c.

TAPIS
COMMERCIAL
6⁹⁵ v.c.

@xpert Sol

SAINTÉ-FOY
2850, chemin Sainte-Foy
(angle route de l'Église et chemin Sainte-Foy)
653-8150

QUÉBEC
670, rue Bouvier
(autoroute de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand)
622-4117

LÉVIS
85, route Kennedy
(voisin Citadelle auto)
837-5588

Les foyers
econo



CUISINEZ À L'EXTÉRIEUR

• Modèle de base, no 100

À partir de

339\$

ACCESSOIRES
DISPONIBLES

14, PRINCIPALE
ST-ROMUALD
G6W 2R5
TEL.: 839-5084

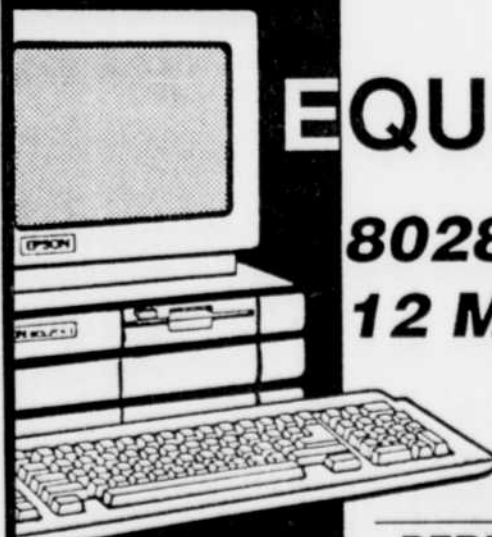
Les foyers
econo

3002, DU JARDIN
CHARLESBOURG
G1G 3Y4
TEL.: 628-7718

IDO

Compétence
Qualité
Service

LA RENOMMÉE
EPSON



EQUITY II⁺

80286

12 MHz

PERFORMANCE
ÉLÉGANCE

IDO

3200, Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy
651-1882

Appel sans frais:
1-800-463-5285

Le temps poussera Michel Côté vers un deuxième mandat

♦ OTTAWA - Si le temps lui donne la chance de remettre de l'ordre dans une situation financière personnelle qui lui a finalement coûté son poste, l'ex-ministre Michel Côté sera fort probablement de retour en selle lors de la prochaine élection fédérale.

par Pierre-Paul NOREAU

« Quand tu goûtes à la politique, c'est bien difficile de ne pas avoir envie d'y retourner » expliquait hier le député de Langelier de son bureau de Québec. Mais rien n'est encore décidé quant à son avenir politique, précise-t-il.

Il serait certes plus facile, reconnaît-il, de prendre une décision si le déclenchement des élections avait lieu dans plusieurs mois. Si le premier ministre Brian Mulroney ouvre la campagne très rapidement, soit d'ici quelques semaines, la décision sera alors moins facile.

Michel Côté ne cache pas qu'il y a un lien entre son avenir politique et l'emprunt personnel de \$250,000 contracté auprès de l'homme d'affaires René Laberge. Il faut comprendre qu'une élection au cours de l'année prochaine lui donnerait le temps de tout rembourser comme il s'est d'ailleurs engagé à le faire, et permettrait d'estomper le souvenir des circonstances de son départ forcé du cabinet conservateur dans l'esprit de ses électeurs.

De toute manière, M. Côté croit que les gens de Langelier lui ont dans l'ensemble pardonné son écart. Il a ainsi réussi à recruter 2,700 membres.

De la même manière, estime-t-il, l'organisation conservatrice de la région de Québec ne l'a pas mis au ban. Au contraire. Signe révélateur, il n'aurait décelé jusqu'ici aucun mouvement pour le remplacer comme candidat conservateur. Les hautes instances du parti lui donneraient en quelque sorte la chance de se refaire une virginité.

Pour sa part, le député soutient être maintenant vraiment de retour en selle jusqu'à la fin du mandat, tout au moins. Son implication dans le dossier du sauvetage de la Transat et la reconnaissance publique que cela lui a valu, lui aurait permis de retrouver des énergies perdues, selon quelqu'un qui le connaît très bien.

« Ce n'est pas facile de passer par une démotion. Ton orgueil en prend un coup » glisse-t-il, tout en soulignant qu'il n'a qu'à s'en prendre à lui pour ce manque de jugement. « Mais il n'y a pas eu d'acte répréhensible ou illégal de ma part » martèle-t-il.

Michel Côté se consacre pour l'instant aux dossiers de Langelier, pour la grande majorité des petits cas. Il fait des apparitions régulières aux Communes mais ses séjours sont brefs dans la capitale fédérale.

Il se retrouve malgré tout impliqué dans le dossier du décloisonnement dans le secteur financier à titre de représentant du caucus conservateur pour le Québec. « Je peux jouer là un rôle comme celui tenu par le député Charles Hamelin dans le dossier des langues officielles. » M. Côté doit entre autres transmettre les inquiétudes de gens qu'il côtoie depuis fort longtemps, soit les dirigeants de La Laurentienne, du Mouvement Desjardins, etc.

Mulroney en visite

Cette connaissance intime des intérêts petits et grands de la région de Québec constitue en fait une carte-maîtresse pour le député Côté. Ses ressources dans le milieu de l'organisation lui donnent une valeur certaine pour la machine conservatrice.

Ainsi, le chef conservateur Brian Mulroney sera à Québec aujourd'hui pour participer à une réception permettant de collecter des fonds pour le Parti conservateur. « J'ai personnellement vendu près de 300 cartes à \$150 » explique-t-il, ajoutant qu'il a toujours aimé et aimera toujours ce travail d'organisation. « Et je pense que ça démontre également que les gens de la région de Québec supportent le parti et leur député. »

Quelque 1,200 personnes devaient être présentes pour rencontrer le premier ministre, évalue Michel Côté. Sans doute 1,400, renchérit le député Marcel-R. Tremblay, président du caucus des députés de la région de Québec.

Personne n'attend cependant d'annonce-surprise de cette visite du chef du gouvernement dans la région de Québec. Un discours de M. Mulroney est aussi prévu devant un large auditoire de l'Association canadienne des manufacturiers vers midi, suivie d'une visite du département de pédiatrie du Centre hospitalier de l'université Laval.



La date de la prochaine élection poura influencer l'avenir politique de l'ancien ministre Michel Côté.

CARAVANES 4 SAISONS

2495, boul. Henri-Bourassa, Québec — (418) 522-9939
Succursale: 1851, de l'Industrie, Beloeil, autoroute 20, sortie 109 — (514) 464-1677

Les deux plus grandes salles de montre intérieures

MINI-MOTORIZÉ ROYAL II SEMI-CARAVANE

Nous vendons également des véhicules usagés à des prix défiant toute concurrence!

Tous nos véhicules usagés sont garantis

Distributeur exclusif des marques: MALLARD, OVERLAND, Royale Coach, Sprinter

Rabais de 20%

3 jours seulement

SUR TOUTE LA MARCHANDISE DE SAISON

en magasin (aucune mise de côté)

ee lemiery

Galerias Chagnon, Lévis
837-2456 — 833-2281

LE SEUL VRAI SPÉCIALISTE

NOUS ACHETONS ET REPRENONS VOS VIEUX APPAREILS

RÉFRIGÉRATEUR • Modèle BC-20 • 20 pi³ • Congélateur en bas Amana 1 399\$	RÉFRIGÉRATEUR • Deux thermostats autonomes • Tablettes en verre • Ouvre à droite ou à gauche Amana 1 179⁹⁵\$
FOUR ENCASTRÉ • AUTONETTOYANT Horloge, minuterie, départ et arrêt automatique, réglage de la température du four, le tout sur affichage numérique très précis. ROPER 959⁹⁵\$	TABLE DE CUISSON • Système de ventilation 2 vitesses • Fines à serpentin • Possibilité de rajouter une carouche de deux fonds (vendue séparément) à l'emplacement du gril ROPER 899⁹⁵\$

VENTE D'APPAREILS USAGÉS
 • Livraison et installation gratuites
 • Mise de côté et plan de financement
 • Service de réparation à domicile

3000, chemin Royal, Giffard 663-4605

NOUS NE VENDONS QUE ÇA

SERVICE, QUALITÉ ET BAS PRIX

SOLDE 25%

sur la marchandise printemps-été en magasin.

RODIER PARIS

Diffusion Perreault inc.
Place Québec
Tel. 522-5869

SOLDE 25%

D'ESCOMPTE SUR TOUTE LA MARCHANDISE PRINTEMPS-ÉTÉ EN MAGASIN.

Venez profiter du grand choix de vêtements printemps-été parmi toutes nos collections importées: « Made in France », « Made in Belgium » ou « Made in Italy ».

Perreault dame: Rodier, Escada, Courrèges, Mayerline, Pierre Balmain, Comédie, Nicole Olivier, Olivier Strelli, J.J. Garella.

Perreault Monsieur: New Man, Mondy, Olivier Strelli, Claude Reyner, Valentino, Caumont.

PERREAUULT

Place Ste-Foy
Tel.: 658 0081

Galerias de la Capitale
Tel.: 626 7322

Perreault Monsieur/ Galerias de la Capitale: Tel.: 622 0835
Perreault Monsieur/ Place Québec: Tel.: 524 5572

Réforme de la loi électorale et annulation du recensement

Gratton passera outre à l'opposition du PQ

♦ Même si l'opposition péquiste a suspendu sa participation au comité de travail sur la réforme de la loi électorale, le ministre responsable du dossier, M. Michel Gratton,

entend aller de l'avant dans ce dossier.

par André FORGUES

Au moment où, avec le mois de

juin, l'Assemblée nationale entreprend son traditionnel sprint précédant les vacances parlementaires, le gouvernement et l'opposition sont à couteaux tirés sur la question du

recensement des électeurs. C'est à cause de ce différend que le PQ a annoncé, hier, la suspension de sa participation aux travaux de ce comité.

Le ministre Gratton a confirmé, hier, qu'il demandera la suspension des règles habituelles de l'Assemblée nationale pour faire adopter une loi qui permettra aux députés

ministériels d'imposer aux péquistes l'annulation du recensement prévu par la loi, une économie de \$12 millions, insistent les libéraux.

Tant qu'à invoquer l'urgence et à utiliser la procédure habituellement suivie dans les cas de loi spéciale, M. Gratton modifiera la loi qu'il avait lui-même présentée, l'an dernier, afin qu'il ne soit plus nécessaire que les deux partis représentés à l'Assemblée nationale soient d'accord pour qu'un recensement soit annulé.

Le leader parlementaire péquiste, M. François Gendron, reconnaît que lui et le chef de l'opposition, M. Guy Chevrette, ont donné un peu vite leur accord à ce projet, l'hiver dernier, ce pourquoi M. Gratton les accuse aujourd'hui d'être de mauvaise foi.

Occasion manquée

Selon M. Gendron, après réflexion, on a unanimement convenu au PQ que l'ampleur des modifications apportées à la carte électorale, le délai de trois ans depuis le dernier recensement et le libellé de la loi elle-même justifient la tenue d'un recensement, cette année.

Pour le Parti québécois, cette opération aurait aussi été l'occasion de remettre sur pied l'organisation électorale, le parti pouvant recruter



M. Michel Gratton, ministre délégué à la réforme électorale.

une personne payée par le directeur général des élections pour recenser les électeurs dans chaque section de vote.

L'opposition a cependant peu de moyens pour empêcher le gouvernement d'imposer sa volonté si celui-ci est décidé à suspendre les règles de l'Assemblée, reconnaît M. Gendron.

C'est pourquoi le leader péquiste a demandé au directeur général des élections que le Conseil consultatif sur l'administration de la loi électorale soit rapidement convoqué pour se pencher sur cette question.

Révision de la loi

C'est aussi pourquoi M. Gendron a suspendu sa participation aux travaux du comité de travail sur la révision de la loi électorale. M. Gratton dit espérer que l'opposition reviendra sur cette décision, mais en cas contraire, il se dit prêt à amener des propositions devant l'Assemblée nationale pour forcer les péquistes à y réagir.

Il paraît douteux que les choses aillent jusque là puisque M. Gendron déclarait, hier, que la révision de la loi électorale touche « des valeurs démocratiques et c'est important de travailler sérieusement. J'ai suspendu ma collaboration à ce comité-là et je verrai à quel moment je vais la réhabiliter », concluait-il.

Depuis décembre 1985, libéraux et péquistes ont toujours fonctionné par consensus dans les dossiers touchant le système électoral.

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat
de l'ÉCOLE des MAÎTRES
au CHATEAU FRONTENAC
avec la collaboration de la Distillerie Corby
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Parcours culturel personnel 7495511, Éducation de Québec
692-0310

AVIS DE CONVOCAZIONE

Avis est, par les présentes, donné que l'Assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire La Source se tiendra le 15 juin 1988 à 19h30 au 1815, de la Verendrye, Québec.

À noter que lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'Assemblée que si un préavis signé par un membre et contre-signé par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Lors de cette assemblée, les membres seront appelés à se prononcer sur un projet de modification au règlement de régie interne (modification du territoire de la Caisse).

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.
Québec, le 2 juin 1988

Mme Hélène Simon,
Secrétaire

LA FOIRE

LE SEUL VRAI
LA FOIRE
di Ventilatoren
SPÉCIALISTE

LES RABAIS-CHOCS DU SPÉCIALISTE

ROYAL 52"

- luminaire inclus, 4 réflecteurs
- 5 pales laquées
- réversible, 3 vitesses
- disponible en plusieurs couleurs

Rég. 269.⁹⁹

199.⁹⁹

NADAI

Carnaval 52"

- luminaire inclus
- 5 pales
- réversible, 3 vitesses
- disponible en noir et laiton poli ou en blanc et laiton poli

Rég. 247.⁹⁹

194.⁹⁹

CANARM LTEE.

CANARM LTEE.
CONTESSA 42"

- 5 pales
- luminaire inclus
- moteur type réversible, 3 vitesses
- 7 ans de garantie
- disponible en plusieurs couleurs

Rég. 194.⁹⁹

129.⁹⁹

FIDJI 42"

- 5 pales laquées
- réversible, 3 vitesses
- luminaire inclus, 3 réflecteurs
- disponible en plusieurs couleurs

Rég. 209.⁹⁹

167.⁹⁹

NADAI

CANARM LTEE.
LA BRISE III 36"

- luminaire inclus
- réversible, 3 vitesses
- 7 ans de garantie
- disponible en laiton poli et laiton antique

Rég. 89.⁹⁹

69.⁹⁹

AS 36" TOUTES SAISONS

- réversible
- 5 pales
- limite 2 par client

Rég. 69.⁹⁹

49.⁹⁹

NADAI

LES ADRESSES DU SPÉCIALISTE!...

**SATISFACTION
GARANTIE
OU
ARGENT
REMIS**

MONTREAL
7576 78 St-Hubert
270-9653

MONTREAL
3171 Masson
376-0801

ST-LEONARD
6874 Jean-Talon est
253-4861

DOLLARD DES ORMEAUX
3343 boul. des Sources
(Plaza Centennial)
685-2872

VERDUN
3966 WELLINGTON
765-8772

LAVAL (CHOMEDEY)
808 boul. Cure-Labelle
682-2706

LAVAL (DUVERNAY)
1950 boul. de la Concorde
(Galerie Papineau)
662-2720

RIVE-SUD (LONGUEIL)
3678 Chemin Chambly
(Centre Super Carnaval)
651-6793

RIVE-SUD (ST-HUBERT)
3615 boul. Taschereau
(Plaza Taschereau)
445-3235

SHERBROOKE
3290 boul. Portland
(adjacent au Carrefour de l'Estrie)
821-4287

TROIS-RIVIERES
5270 boul. des Forges
372-1520

QUEBEC
1175 boul. Charest Ouest
682-6036

QUEBEC
5401 boul. des Galeries
(Galerie de la Capitale)
622-4800

LES ILLUSTRATIONS DE CES MODELES PEUVENT LÉGEREMENT DIFFÉRER DE CEUX EN MAGASINS
CARTE DE CRÉDIT ACCEPTÉE



Selon l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération

Les salariés du public sont encore mieux payés

♦ Même si un rapprochement se confirme entre la rémunération des salariés du secteur public et les autres salariés québécois, un écart de 8 à 11 pour 100 défavorable aux employés du secteur public subsiste, a indiqué, hier, l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR). La différence est encore plus prononcée chez les employés d'entretien et de service du secteur public, où un écart salarial de 10 à 12 pour 100 les sépare de leurs vis-à-vis œuvrant dans d'autres secteurs.

par Brigitte BRETON

Ces données rendues publiques hier à Montréal, sont puisées dans la mise à jour du troisième rapport sur les constatations de l'IRIR, publié en novembre. A ce moment, l'I-

RIR avait constaté que le salaire annuel moyen des autres salariés québécois était de 9 à 12 pour 100 supérieur à celui des salariés du secteur public (lire ici fonction publique, commissions scolaires, cégeps, établissements de santé et des services sociaux, tandis que les « autres salariés québécois » proviennent du secteur privé, des sociétés d'État québécoises, des sociétés de la Couronne, du gouvernement fédéral, des municipalités et des universités).

Le président directeur général de l'Institut, M. Jean-Louis Hérivault, a expliqué que la différence de 1 pour 100 est attribuable à l'utilisation de données provenant des entreprises de 200 employés et plus et non pas aux règlements conclus lors des récentes négociations de conventions collectives. Aupara-

vant, l'IRIR utilisait les données provenant des établissements de 500 employés et plus.

Dans une mise à jour que l'IRIR réalisera dorénavant à tous les mois de mai, il ressort que le salaire annuel moyen est de 5 à 10 pour 100 inférieur chez les professionnels du secteur public, comparativement à ceux des autres secteurs, de 5 à 7 pour 100 chez les techniciens, de 7 à 12 pour 100 chez les employés de bureau et de 10 à 12 pour 100 chez les employés d'entretien et de services.

Signalons cependant que la semaine moyenne de travail, moins longue dans le secteur public, diminue l'avance que détiennent les autres salariés québécois. Au lieu d'être de l'ordre de 8 à 11 pour 100, l'écart est en effet de 4 à 7 pour 100 sur la base horaire des salaires.

De plus, en intégrant aux salaires annuels les heures normalement travaillées et les principaux éléments du temps chômé (congés annuels, jours fériés et périodes de repos), l'avance des autres salariés québécois peut même se renverser. De quoi donner libre cours à l'interprétation!

D'autre part, si l'IRIR prend en considération les autres avantages sociaux, les salariés du secteur public devancent les autres salariés québécois quant au régime de retraite, à la protection en cas de maladie ou d'accident, aux congés de

maternité et paternité et à la sécurité d'emploi. Par contre, les plans d'assurance-vie, d'invalidité à long terme et d'assurance de soins dentaires sont plus avantageux chez les autres salariés québécois.

Au cours des prochains mois, l'IRIR compte améliorer sa métho-

dologie, de façon à intégrer la valeur des avantages sociaux. M. Hérivault croit qu'une meilleure méthodologie contribuera à restreindre les points de désaccords entre les parties et à fournir une interprétation plus juste des données.

Rappelons que l'IRIR a comme mandat de mettre à la disposition de toutes les parties aux négociations des données objectives et uniformes, afin d'établir des bases acceptées pour la détermination de la rémunération dans le secteur public.

Loi anti-briseurs de grève : le Conseil du patronat perd sa cause

♦ MONTRÉAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ), dont les quelques employés ne sont pas syndiqués, est mal placé pour contester devant les tribunaux les dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail.

L'organisme patronal, qui voulait faire déclarer anticonstitutionnelles les dispositions anti-scabs adoptées par le gouvernement Lévesque en 1983 a en effet été débouté, hier, par la cour d'appel.

Le CPQ voulait que le tribunal déclare ces mesures discriminatoires à l'égard des employeurs parce qu'elles limitent leur droit fondamental de résister économiquement à une grève.

Il s'était plaint sans succès à la Commission des droits de la personne du Québec, puis s'était adressé, sans plus de succès à la cour supérieure.

La cour d'appel a confirmé la décision du juge Pierre Boudreault: l'organisme patronal n'a pas un intérêt suffisant pour soutenir une action dans cette affaire.

Le Conseil du patronat regroupe 131 associations et fédérations patronales et fait la promotion de leurs vues, se fait le porte-parole et le gardien de leurs intérêts, reconnaît le tribunal. Mais ses membres sont capables d'exercer leurs propres droits et le conseil n'a pas à « plaider pour autrui ».

Le CPQ soutenait également qu'il pouvait intervenir à titre d'employeur. Mais le tribunal s'est demandé comment ses employés pouvaient être touchés par les dispositions anti-briseurs de grève, puisqu'ils ne sont pas syndiqués ni n'ont réclamé d'accréditation.

L'«intérêt (légal) suffisant» est l'une des règles fondamentales dans les affaires judiciaires, rappelle le tribunal. Sinon, le premier venu pourrait soulever toutes sortes de contestations inutiles et faire perdre le temps des tribunaux.

Mais le conseil n'aurait-il pas pu agir ici comme « simple citoyen »? Guère plus, dit la cour, puisque le Code du travail peut être attaqué facilement, si tel est leur désir, par n'importe lequel employeur, membre ou non du Conseil du patronat, qui a un syndicat dans son entreprise.

La décision de la cour d'appel n'est toutefois pas unanime.

Le juge Roger Chouinard s'est opposé à l'avis des juges majoritaires, Louise Mailhot et Jean Moisan.

Selon M. Chouinard, il s'agit ici d'une affaire de droit public et d'un droit « fondamental ». La raison d'être publique du conseil, opine-t-il, est le bien des employeurs. A ce titre, estime-t-il, il aurait autant d'intérêt que chacun de ses membres.

Le no.1 Hyundai à Québec vous présente ses super spéciaux

7,295\$ EXCEL 'L', 4 vitesses

Rabais de 1,000\$ à 1,500\$
Sur Stellar en inventaire

l'achat de l'un de ces véhicules vous rend éligible à l'arc "Excel" Lessard

888\$ à tous les 8, 18, 28 de chaque mois et 8,888\$ en argent le 28 août 1988
Tous les règlements chez M. Lessard le concessionnaire Hyundai no. 1 à Québec

M. LESSARD Ltée.
659, Boul. St-Joseph
Québec
418/623-5471

HYUNDAI
Nous vendons des voitures bien pensées.

LA TRADITION SE POURSUIT...

AVEC LES VÊTEMENTS

DE LA TÊTE AUX PIEDS...

St. Lawrence INC.

GALERIES DE LA CAPITALE

"La où votre grand-père a acheté son premier complet..."

GARDE-ROBE COMPLÈTE

pour

18995\$

ET PLUS

incluant:

- COMPLET
- SOULIERS
- CHEMISE
- CRAVATE
- CEINTURE
- BAS

Plan mise de côté

VENTE de MATELAS

Le tiers de votre vie se passe sur un matelas! Le vôtre est-il en bon état?

EN EXCLUSIVITÉ AU QUÉBEC	EMPIRE PEDIC	KIRO-SANTÉ
L'ENSEMBLE MATELAS et SOMMIER CHIRO ATHLÉTIQUE Tres ferme - 510 ressorts - Garantie de 25 ans 39 po 279\$ 449\$ 54 po 339\$ 559\$ 60 po 379\$ 669\$ 78 po 539\$ 859\$ Materas seul 319\$ 389\$ 459\$ 589\$ Materas et sommier 479\$ 599\$ 699\$ 899\$ GRATUITS 2 semaines de même tissu que le matelas à l'achat d'un ensemble chiro athlétique	MATELAS SEUL 19 po 54 po 80 po 139\$ 159\$ 219\$ MATELAS ET SOMMIER 219\$ 269\$ 359\$	MATELAS et sommier 39 po 450\$ 689\$ 54 po 525\$ 839\$ 60 po 625\$ 1020\$ 78 po 745\$ 1275\$ Tres ferme, 510 ressorts Garantie de 30 ans

NUIT DE RÊVES
materas et sommier
39 po 345\$ 560\$
54 po 395\$ 625\$
60 po 470\$ 740\$
78 po 575\$ 940\$
Housse anglaise
Garantie de 20 ans

LE QUATRE SAISONS
Ferme 312 ressorts
Garantie de 10 ans
MATELAS SEUL
19 po 54 po 80 po
139\$ 159\$ 219\$
MATELAS ET SOMMIER
219\$ 269\$ 359\$

LE CENTRE DU MATELAS CHIROPATRIQUE
QUÉBEC 975, 3e Avenue (angle 10e Rue) Limoges 648-2733
SAINT-FOY 875, Grandjean (angle du Campanile) 654-1450

ENTRÉE EN STOCK

A MEUBLEMENTS GAUDET

MOBILIER DE SALLE À MANGER 5 PIÈCES 499\$

SOFA-LIT
Moderne, beau choix, tissus, matelas à ressorts 629\$

Il faut en profiter!
MATELAS 39 po 99\$
Modern Plus, garanti 5 ans*
MATELAS 54 po 149\$
Chiro Plus, garanti 15 ans*
Plusieurs autres spéciaux en magasin

AMEUBLEMENTS 3 pièces
CHAMBRE - SALON - CUISINE 1598\$

* Garantie décroissante par le manufacturier

571, St-Bernard, Québec Tél.: 648-9441

VESTON SPORT et PANTALON 100% POLYESTER

9995\$

L'ENSEMBLE À COMPTER DE

Pour promouvoir l'égalité pour les femmes en emploi

Trois établissements de la région sont choisis



PERSONNE NE VEND MOINS CHER... PERSONNE NE VEND AUTANT

TAPIS GAZON

100% polypropylène. Largeurs 6 et 12 pi. Couleurs disponibles en magasin: vert irlandais, vert avocado, rouille, brun, rouge, bleu et rayé.

Valeurs jusqu'à 22,99\$

À partir de

3⁹⁹ V.C.

PRÉLARTS SANS CIRAGE

Plus de 500 rouleaux en magasin. Le plus grand choix à Québec. Les nouveaux modèles 1988 sont arrivés à prix réduits. Les plus grandes marques aux plus bas prix.

Valeurs jusqu'à 29,99\$ V.C.

À PARTIR DE

4⁹⁹ V.C.

TAPIS POUR LE BRICOLEUR

Tapis facile à installer, envers caoutchouté. Idéal pour chambre et boudoir. Choix de couleurs variées.

À PARTIR DE

5⁹⁹ V.C.

TAPIS VELOUTÉ

Quel confort! 100% nylon. Choix de teintes à la mode.

RÉDUIT À **12⁹⁹** V.C.

TAPIS RÉSISTANT AUX TACHES

Nouvelle génération de tapis de Burlington, coloris exceptionnels et densité supérieure.

Prix spécial d'introduction

20⁹⁹ V.C.

TAPIS DE CORONET

Un nom d'excellence dans le domaine du tapis. Renommé pour ses couleurs et son confort. Choix de 10 couleurs pastel.

Valeur de 24,99\$ V.C. RÉDUIT À **19⁹⁹** V.C.

TAPIS 100% NYLON UNI

Idéal pour les futurs propriétaires de maison. Choix de coloris. Idéal pour toute la maison.

Prix spécial pour les entrepreneurs à **14⁹⁹** V.C.

COUPONS À LIQUIDER

Balance de rouleaux de tapis et pré-larts à des prix ridicules. Grandeur pouvant couvrir 20 v.c. et moins.

RÉDUIT JUSQU'À **50%**

CARPETTES

2'x3'
4'x6'
6'x9'

À PARTIR DE

19⁹⁹ ch.

TAPIS COMMERCIAL

Densité suprême. Traité contre les taches. Profitez de cette offre pour couvrir le plancher de votre sous-sol, escalier, couloir. Coloris exceptionnels. Plus de 1 000 v.c. en magasin.

À PARTIR DE **7⁹⁹** V.C.

50 000 pi² DE CÉRAMIQUE

Importation d'Italie, du Brésil et d'Espagne

MUR Format 6 x 6 po, 6 x 8 po, 8 x 12 po. Choix de couleurs illimité.

À PARTIR DE **1³⁹** pi²

PLANCHER Format 4 x 8 po, 8 x 8 po, 10 x 10 po, 12 x 12 po, 13 x 13 po.

À PARTIR DE **1⁷⁹** pi²

TUILES

Plus de 20 000 pieds carrés en magasin. Plus de 200 modèles offerts. Vinye sans cirage. Armstrong, Amtico, Tarket, etc.

À PARTIR DE **51¢** pi²

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX AILLEURS, ON VOUS REMET LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE

215, boulevard Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) - 681-6023

Un foyer pour vieillards de Saint-Augustin, Le Blanc Sommet, un centre d'accueil pour adolescents à Lauzon, La Cinquième Saison, et le Centre de services sociaux de Québec embarquaient officiellement, hier, dans un programme pilote d'envergure provinciale pour promouvoir l'égalité pour les femmes en emploi.

par Marie CAQUETTE

La séance de signature des protocoles d'entente se déroulait en présence des ministres Thérèse LaVoie-Roux, de Santé et Services sociaux et Monique Gagnon-Tremblay, de la Condition féminine. Deux établissements montréalais font aussi partie de ce groupe sélect choisi par un comité paritaire patronal/syndical, une des originalités de ce programme. Le comité a choisi des établissements reconnus pour leur dynamisme et leur ouverture au changement, précisait Mme LaVoie-Roux.

Ce nouveau projet s'insère dans le plan d'action gouvernemental mis sur pied, il y a deux ans, par Mme Gagnon-Tremblay. On a couvert d'abord les secteurs de l'éducation, de la petite entreprise privée (17 projets en cours et on cherche encore deux autres volontaires) et les municipalités. D'une durée de trois ans, ce programme dispose d'un budget de \$6,5 millions.

Tout ce déploiement d'activités en faveur de l'égalité pour les femmes fonctionne sur une base volontaire, « la meilleure façon d'expérimenter ces programmes », déclarait Mme Gagnon-Tremblay, qui privilégie cette voie plus lente à des mesures législatives contraignantes.

Les cinq établissements qui ont joint les rangs, hier, auront accès à un petit budget de \$175,000, fourni par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour procéder aux analyses diagnostiques préliminaires à l'adoption de plans d'action. Leur réalité est si diverse que chacun représente un cas particulier.

Ainsi les postes de direction du Centre de services sociaux sont occupés par des hommes dans deux tiers des cas, de dire le directeur général, M. Jean Rousseau, alors qu'à la base de la pyramide les femmes sont en proportion inverse. Il y a sept femmes chefs d'unité sur 30. Et au sommet, aucune femme pour quatre postes administratifs. Le Centre de services sociaux de Québec compte 850 employés, en majorité des professionnels. Les deux syndicats représentant ces employés n'ont cependant pas encore donné leur accord définitif.

Deux des trois postes de cadres au foyer pour vieillards Le Blanc Sommet, de Saint-Augustin, sont déjà remplis par des femmes. Le foyer accueille 87 personnes; 138 employés, des femmes dans 90 pour 100 des cas, y travaillent. Les femmes postulent peu les postes d'entretien ménager lourd alors que les salaires sont de dix pour 100 supérieurs à ceux offerts pour de l'entretien ménager léger, signale M. Pierre Paradis, directeur général adjoint, alors que les techniques actuelles ne justifient pas qu'on n'y emploie pas plus de femmes.

Vingt-cinq pour 100 des 240 employés du centre d'accueil pour adolescents, La Cinquième Saison, sont des femmes; on n'y trouve qu'une seule femme cadre sur 17. Où y a-t-il du progrès à faire? C'est ce qu'indiquera l'analyse diagnostique qu'une conseillère clinique sera chargée d'effectuer au cours de l'automne, répond le directeur général, M. Jean-Pierre Michaud.

Les résultats à attendre de ces programmes d'accès à l'égalité se vérifieront à long terme, précisait Mme Gagnon-Tremblay, qui ajoutait que les États-Unis sont engagés depuis 20 ans dans ce chemin. Toutes les étapes à suivre, l'analyse, le plan d'action, la mise en oeuvre, s'étalent même sur une période de temps plus longue que prévu au départ, au point que ce programme pourrait devoir être allongé d'un an.

VENTE ANNIVERSAIRE

RABAIS DE 15 A 50%

MATELAS DAUPHIN

LA FABRIQUE DE TOUS REPOS

Charny, Québec, Ste-Foy, Charlesbourg et partout au Québec

JUIN 88

Vous cherchez une voiture de qualité à moins de 10 000\$? Chrysler vous donne l'embarras du choix.



Voiture K, Édition canadienne DODGE ARIES/PLYMOUTH RELIANT

LA PLUS VENDUE AU CANADA Depuis 1981, les Canadiens ont acheté plus de voitures K que toute autre voiture. D'après le magazine Motor Trend, la voiture K, Édition canadienne, "est une voiture pratique de grande valeur". Et son prix de base en '88 est de 1 000 \$ de moins qu'il y a deux ans! **

À partir de **9785\$***

DODGE EXPO PLYMOUTH EXPO

LA SUPER ÉCONOMIQUE Cette élégante 4 portes avec hayon redéfinit les standards de sa catégorie et fait l'unanimité chez les experts. Après examen de la manœuvrabilité de la traction avant de l'Expo, de son moteur à injection de 2,2 litres, de ses servofreins à disques à l'avant et du confort dont bénéficient les passagers, le guide de l'automobile du magazine Motor Trend a conclu qu'il s'agissait là d'un "rapport qualité/prix formidable". *

À partir de **7795\$***

DODGE SHADOW PLYMOUTH SUNDANCE

LA VOITURE COMPLETE Que pourriez-vous demander de plus? Une ligne sportive et 47 caractéristiques offertes en équipement standard incluant: traction avant, servofreins, servodirection, tachymètre, essuie-glaces à balayage intermittent, radio, et la plus longue garantie de l'industrie. Pas étonnant que le magazine Motor Trend en parle comme d'une "voiture de grande valeur à petit prix". *

À partir de **9795\$***

COLT E HATCHBACK Fabriquée par Mitsubishi Motors

UN VRAI PUR-SANG Choisissez une Colt E à tout d'une voiture importée, sauf le prix. "C'est une voiture économique dont les qualités, l'équipement et la tenue de route sont surprenants". Pour tout savoir sur les voitures japonaises, passez voir votre concessionnaire Chrysler.

À partir de **8526\$***

115

* La voiture K, Édition canadienne - Motor Trend 88 New Car Buyer's Guide. ** La comparaison est établie à partir du P.D.S.F. d'un modèle 1986, 2 portes, équipé comparativement à l'Expo. D.S.F. pour le modèle de base, taxes, immatriculation, préparation et transport en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher et pour un avoir à commander. Certains équipements illustrés sont offerts en option moyennant supplément. Garantie limitée de 3 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur des modèles '88A fabriqués en Amérique du Nord. Possibilité de franchise. Une garantie limitée de 3 ans ou 80 000 km s'applique aux importations. Détails chez le concessionnaire.

TOUT POUR ÊTRE LES MEILLEURS

CHRYSLER CANADA

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

Au Complexe G, à Québec

L'aveugle peut se servir seul des ascenseurs

♦ Les aveugles pourront désormais se servir des ascenseurs du Complexe G, à Québec, sans attendre l'aide d'une autre personne.



par
Vincent CLICHE

Depuis une semaine, la Société immobilière du Québec (SIQ) a fait installer dans tous les ascenseurs de cet édifice gouvernemental de nouveaux panneaux de commande

qui permettent aux aveugles et aux malvoyants de choisir eux-mêmes l'étage où ils désirent se rendre.

Ces nouveaux panneaux comprennent, à côté des boutons traditionnels, une indication en écriture braille donnant le chiffre des étages.

C'est une expérience que la SIQ tente au Complexe G et, si la réaction est favorable, le projet sera étendu graduellement aux autres édifices gouvernementaux.

Cependant, après seulement une semaine, la SIQ fait face à de petits problèmes. Dans plusieurs ascenseurs, les indications en braille ont été arrachées. Pour la SIQ, qui préfère fermer les yeux, il s'agit d'un problème de colle. Mais, en

fait, ne s'agirait-il pas plutôt d'un manque évident de civisme de voyants malveillants?

Tour de passe-passe

Pour les besoins du régime de retraite de l'ancien secrétaire général du gouvernement, M. Louis Bernard, le greffier du Conseil exécutif, M. Benoit Morin, vient de réussir un tour de passe-passe peu commun.

L'édition du 18 mai de la Gazette officielle nous apprend en effet que la compagnie qui emploie actuellement M. Bernard, soit la Banque Laurentienne du Canada, vient d'être désignée, par décret, comme un organisme reconnu aux fins de l'application de la Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires.

D'après l'article 99.1 de cette loi, un administrateur d'État... qui devient employé, officier ou membre à temps plein d'un établissement universitaire, d'une institution ou d'un organisme désigné par le gouvernement, peut, à sa demande et avec l'autorisation du gouvernement, qui en détermine les conditions, continuer de participer à ce régime de retraite.

Par ce décret (590-88 du 27 avril 1988), la Banque Laurentienne du Canada devient donc un organisme comparable à un établissement universitaire, à une institution ou organisme gouvernemental ou paragouvernemental.

Et M. Bernard, qui est devenu, le 2 octobre 1987, premier vice-pré-

sident (administration) de cette banque pourra continuer à participer jusqu'au 2 octobre 1988 au régime de retraite des fonctionnaires du Québec...

meure donc, pour l'instant, celle de 1986-87, donc celle du Conseil consultatif...

Monsieur est servi

Dans le dernier paquet de nominations en provenance du bureau du premier ministre Bourassa, on apprend la désignation de six personnes au conseil d'administration de la Société immobilière du Québec, dont celle de M. Giuseppe Morselli.

Ce dernier est le président-directeur général de la compagnie Buffet Trio Inc., firme qui était chargée de fournir les repas sur les autobus du Parti libéral, lors de la dernière campagne électorale...

La vieille liste

Dans son dernier bulletin, le Conseil du patronat du Québec rappelle que, compte tenu de la décision du ministre du Travail, M. Pierre Paradis, d'élaborer dorénavant lui-même la liste des arbitres de griefs, tâche qu'avait assumée le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre au cours des 19 dernières années, cette liste n'est toujours pas préparée pour l'année 1988-89.

La liste officielle du ministre de-

Plus de postes bilingues au ministère de la Défense nationale

♦ OTTAWA (PC). D'ici à l'automne, le nombre de postes bilingues augmentera de 4,500 au ministère de la Défense nationale, rapporte le quotidien Le Droit d'Ottawa dans son édition d'aujourd'hui.

Présentement 19,000 des 120,000 postes au ministère sont désignés bilingues (6,000 postes civils et 13,000 postes militaires). La désignation de nouveaux postes bilingues portera leur nombre total à 23,500.

Cette décision vise en partie à corriger une situation décrite par le Commissaire aux langues officielles, a indiqué au Droit Mme Ann Cuffley, de la direction des langues officielles au ministère de la Défense.

Dans son dernier rapport, M. D'Iberville Fortier a en effet reproché à ce ministère de ne pas traiter le français sur le même pied que l'anglais.

Dans son rapport, M. Fortier a attiré l'attention du gouvernement sur les obstacles à l'usage du français au sein du ministère dont l'affectation de titulaires unilingues à des postes bilingues.

M. Jean-Claude Nadon, de la direction des Plaintes et Vérifications au bureau du Commissaire aux langues officielles, affirme pour sa part que les informations fournies au Droit « ne correspondent pas » à celles qu'il a reçues du ministère.

M. Nadon a indiqué qu'à la suite d'une étude menée par son département en 1987, il avait été proposé que le ministère revoit ses mécanismes d'identification des postes. L'étude, a indiqué M. Nadon, toucherait quelque 35,000 postes et ne serait pas encore complétée.

À son avis, le ministère ne fait « qu'apposer des band-aids » plutôt que régler le problème à sa source ».

Découverte d'importance en matière de dystrophie musculaire

♦ MONTRÉAL (D'après PC) — Deux équipes canadiennes de recherche viennent de réaliser une découverte d'importance capitale en matière de dystrophie musculaire. Le Dr Georges Karpati, de l'Institut neurologique de Montréal, et les Drs Ronald Worton et Peter Ray, du Hospital for Sick Children, de Toronto, ont identifié l'endroit où se trouve la protéine responsable de la dystrophie musculaire de Duchenne, variété la plus répandue et aussi la plus grave.

Cette protéine, nommée « dystrophine », occupe un emplacement précis à la surface des cellules. C'est l'absence de dystrophine qui cause la dystrophie musculaire de Duchenne, affection qui touche un jeune garçon sur 3,000 environ. La dystrophie est une rigidité excessive des muscles, qui déforme le corps et entraîne des problèmes respiratoires.

Selon le docteur Worton, la découverte de la dystrophine est plus importante que « tout ce qui est arrivé auparavant dans ce secteur ». Le laboratoire du Dr Worton a annoncé, en juillet dernier, la découverte du gène responsable de la maladie.

Au cours des six prochains mois, les scientifiques s'ingénieront à connaître le fonctionnement détaillé de la protéine à l'intérieur des muscles et des autres tissus.

PASSER L'ÉTÉ DANS VOTRE COUR? POURQUOI PAS!

50\$ DE RABAIS ENSEMBLES DE PATIO



50\$ DE RABAIS SUR ENS. 5 PIÈCES RIVIERA
A. Comprend 4 fauteuils et une table ronde de 104 cm de diam. à plateau en Verzalit, et patte-piédestal. Cadres de luxe en acier de luxe enduit avec larges appuie-bras. Bleu/vert/blanc. Ord. 449,99 **399,99 L'ENS.**
50\$ de rabais sur le parasol. Ord. 189,99 **139,99 CH.**
50\$ de rabais sur la chaise longue. Ord. 229,99 **179,99 CH.**

50\$ DE RABAIS SUR ENS. 5 PIÈCES GRANDEUR. D. Comprend 4 fauteuils pliants à 4 positions, à lattes verticales, une table rect. de 112 sur 173 cm pouvant se mettre de niveau. En résine blanche. Coussin capitonné garni d'Hollofil, en sus. Garantie limitée de 5 ans. Bleu/bleu-vert/blanc. Ord. 679,99 **629,99 L'ENS.**
10\$ de rabais sur le coussin Ord. 69,99 **59,99 CH.**
50\$ de rabais sur le parasol Ord. 249,99 **199,99 CH.**
50\$ de rabais sur la chaise Samoa Ord. 349,99 **299,99 CH.**
20\$ de rabais sur le coussin Ord. 119,99 **99,99 CH.**

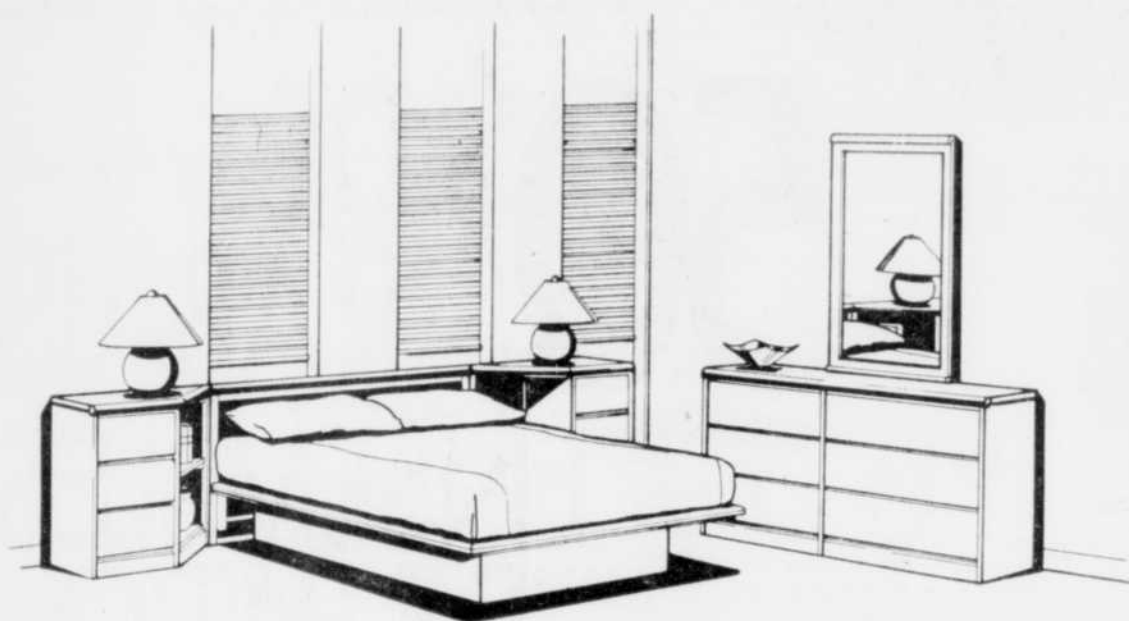
50\$ DE RABAIS SUR ENS. 5 PIÈCES KEY WEST. C. Avec cadres de luxe à dossiers hauts soudés. De solides lanières de vinyle PCV soutiennent les coussins en Textilaire, garnis de polyester. Table ovale à plateau en Verzalit de 140 sur 97 cm. Tissu froissé bleu/vert/blanc. Ord. 679,99 **629,99 L'ENS.**
50\$ de rabais sur le parasol Ord. 189,99 **139,99 CH.**
50\$ de rabais sur la chaise longue avec coussin (hors photo). Ord. 319,99 **269,99 CH.**

20\$ DE RABAIS. BARBECUE SHEPHERD À GAZ
F. 26 000 BTU, surface de cuisson de 1 574 cm² plus plaque-réchaud de 858 cm². Allumage à étincelle, réglages individuels. Bonne non comprise. Ord. 179,99 **159,99 CH.**
Quincellerie, rayon 781

la **3** aie

FESTIVAL DE L'ECONOMIE

AMEUBLEMENTS
TANGUAY
LÉVIS - BEAUPORT - LES SAULES



IDÉAL CHAMBRE À COUCHER

1 tête de lit (54" ou 60")
1 plate-forme (54" ou 60")
1 bureau double
1 miroir
1 coin non illustré
1 table de nuit à angle gauche
1 table de nuit à angle droit
Avec éclairage incorporé.
Disponible en blanc garnitures grises.

PRIX
SUPER-ÉCONOMIE
Tanguay

999⁹⁵\$

LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE



VIC LINE CAUSEUSE

Tissus 100% poly-acrylique
Couleur disponible: aqua
Quantité limitée.

PRIX
SUPER-ÉCONOMIE
Tanguay

549⁹⁵\$

Soyez à l'écoute de notre publicité
radiodiffusée pendant l'émission
de Charlotte Lemieux.

CHOI
98 FM



LÉVIS

Place Tanguay
833-4511

BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne
667-6282

**CARREFOUR
LES SAULES**

5150, boul. L'Ornière
871-4411



B & E SALLE À DÎNER

Table en stratifié blanc
(36 x 48) avec une
extension de 12 pouces
4 chaises en tissus noir.

PRIX
SUPER-ÉCONOMIE
Tanguay

549⁹⁵\$

DÉCOUVREZ NOTRE SERVICE À TOUTE ÉPREUVE

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

ADMINISTRATION ET SERVICE: 872-2242

LIVRAISON



À la grandeur
de la province